



communauté
de l'auxerrois

Projet alimentaire territorial

Fiches-actions

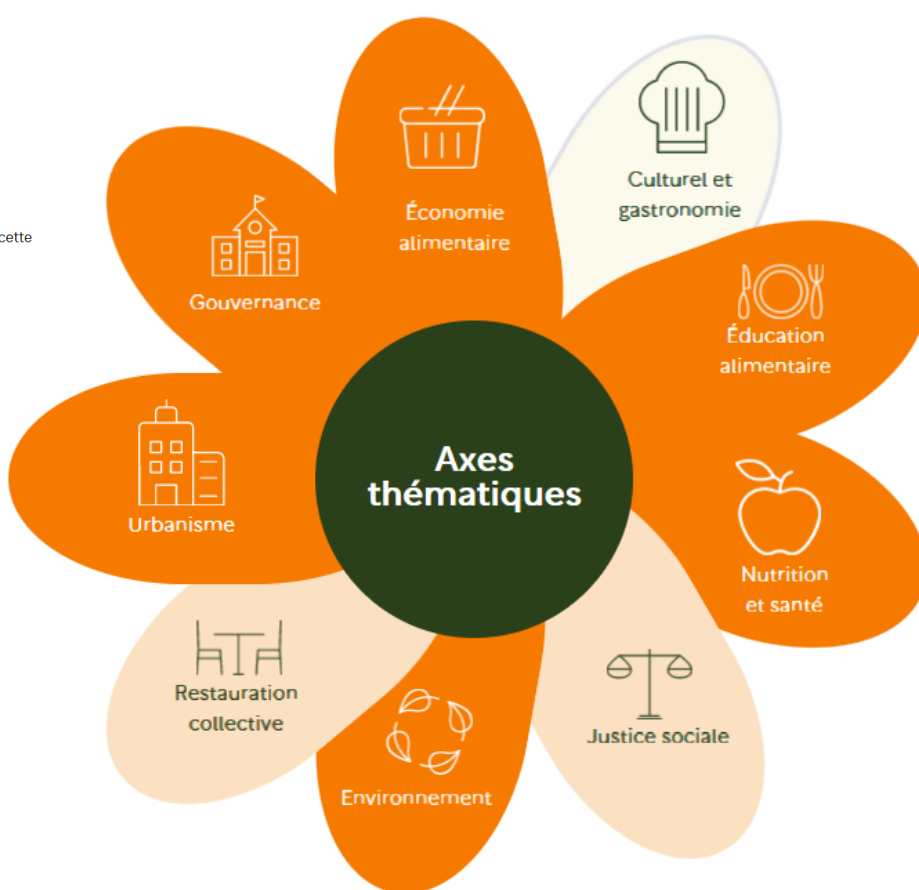
Version 18/06/25



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION

Liberté
Égalité
Fraternité

- Pas engagé dans cette thématique
- Engagé
- Ressource



Orientation 1

Développer l'accessibilité pour tous les habitants du territoire à une alimentation saine et durable

Orientation 2

Faciliter le développement de démarches d'alimentation locale et durable au sein de la distribution alimentaire

Orientation 3

Accompagner la restauration hors domicile dans sa transition vers une alimentation plus durable et plus locale

Orientation 4

Accroître la capacité nourricière de l'agriculture pour le territoire dans un contexte de défi climatique et de préservation de l'environnement

Orientation Transverse

Faire émerger une démarche partenariale pour le système alimentaire de la Communauté de l'Auxerrois

MODE D'EMPLOI

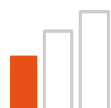
Chacune des actions proposées pour le plan d'action a fait l'objet d'une appréciation :

- sur le **niveau de difficulté de sa mise en œuvre** selon le niveau de maturité et de complexité de l'action
- Sur les **impacts attendus de l'action**, globalement puis au regard des 5 dimensions de la durabilité d'un système alimentaire, avec un focus sur le volet économique.

NB. Cette appréciation est purement indicative.

CARACTERISATION DES ACTIONS

Maturité de l'action :



Nouvelle, nécessitant une étude préalable



Nouvelle mais pouvant être mise en œuvre rapidement



Action s'appuyant sur des projets déjà existants mais à amplifier dans le cadre du PAT

Faisabilité/Complexité de l'action :



Action complexe – demandant des moyens humains et financiers importants, un temps long de mise en œuvre



Assez facile à mettre en œuvre



Très facile à mettre en œuvre - rapide, peu de moyens humains ou financiers ou s'appuyant sur des dispositifs existants

EFFETS ATTENDUS SUR LA DURABILITÉ DU SYSTÈME ALIMENTAIRE (5 dimensions)

Développement économique pré-senti pour le territoire :



Retombées indirectes pour le développement économique du territoire



Retombées économiques directes pour le territoire



Fortes retombées économiques attendues pour le territoire

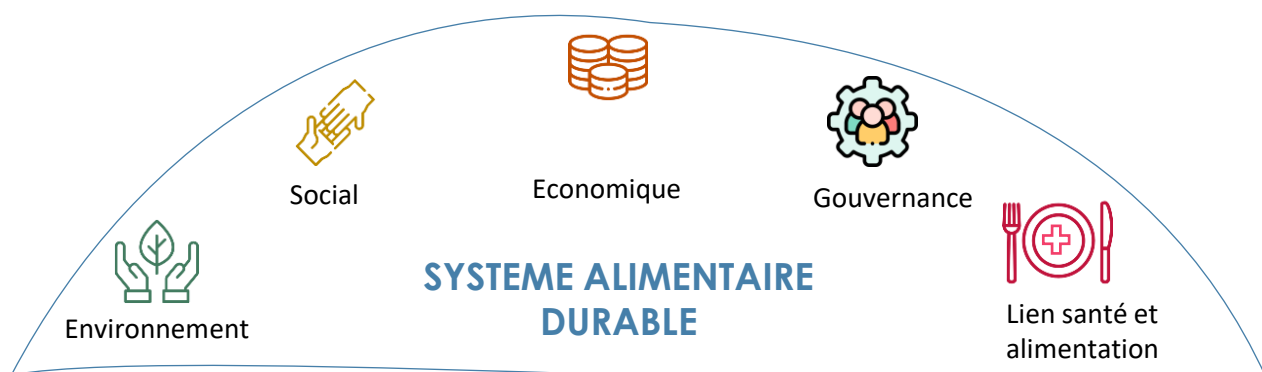
Impact attendu sur l'enjeu :

Moyen 

Important 

Fort 

Impact des actions sur les 5 dimensions de la durabilité du système alimentaire :



Projet alimentaire territorial

Plan d'action (vision d'ensemble)

ORIENTATION 1 : CRÉER LES CONDITIONS FAVORABLES AU DÉVELOPPEMENT D'UNE ALIMENTATION SAIN ET DURABLE POUR TOUS LES HABITANTS DU TERRITOIRE

Axe 1.1 – Informer les consommateurs sur l'offre alimentaire locale

- 1.1.1 Valoriser les producteurs locaux, les productions locales (brutes ou transformées), leur utilisation et leur commercialisation auprès des habitants

Axe 1.2 – Améliorer l'accessibilité économique et géographique à une offre en produits frais locaux et de qualité pour les publics vulnérables

- 1.2.1 Faciliter le développement de partenariats entre les acteurs de l'aide alimentaire et les agriculteurs du territoire (don ou achat)
- 1.2.2 Diversifier les sources d'approvisionnement des acteurs de l'aide alimentaire, autour de la récupération de produits invendus/non consommés en lien avec la prévention du gaspillage
- 1.2.3 Développer la coopération entre les acteurs de l'aide alimentaire (associatifs et publics)
- 1.2.4 Améliorer la couverture territoriale de l'offre de solidarité alimentaire
- 1.2.5 Agir sur le non recours à l'offre de solidarité alimentaire

Axe 1.3 – Sensibiliser les consommateurs à l'alimentation saine et durable

- 1.3.1 Renforcer l'éducation alimentaire des publics, l'accompagnement sur les pratiques de consommation et la connaissance du lien nutrition-santé
- 1.3.2 Développer des espaces collectifs liant lien social, convivialité et éducation alimentaire, et y faciliter encourager l'accès : les jardins partagés

ORIENTATION 2 : FACILITER LE DÉVELOPPEMENT DE DÉMARCHES D'ALIMENTATION LOCALE ET DURABLE AU SEIN DE LA DISTRIBUTION ALIMENTAIRE

Axe 2.1 – Développer les lieux de distribution de produits locaux en circuits courts

- 2.1.1 Créer un ou plusieurs points de vente rassemblant l'offre locale

Axe 2.2 – Rapprocher les producteurs des différents circuits de distribution traditionnels

- 2.2.1 Faciliter la mise en relation entre producteurs locaux et l'ensemble des acheteurs du territoire (gms, artisans, restaurateurs,...)
- 2.2.2 Redynamiser, revaloriser les marchés (notamment arquebuse et foire st martin)

Axe 2.3 - Accompagner l'ensemble des acteurs sur la réduction du gaspillage alimentaire et la valorisation des déchets

- 2.3.1 Sensibiliser les professionnels au non-gaspillage et à la valorisation des biodéchets
- 2.3.2 Sensibiliser le grand public au non-gaspillage et à la valorisation des biodéchets
- 2.3.3 Développer des solutions locales de valorisation des biodéchets

ORIENTATION 3 : ACCOMPAGNER LA RESTAURATION HORS DOMICILE DANS SA TRANSITION VERS UNE ALIMENTATION PLUS DURABLE ET PLUS LOCALE

Axe 3.1 – Accompagner le développement d'une offre locale pour la restauration collective

- 3.1.1 Faciliter les approvisionnements en produits locaux pour les opérateurs de la restauration collective

Axe 3.2 – Accompagner la restauration collective dans l'atteinte d'egalim

- 3.2.1 Mettre en réseau l'ensemble des acteurs de la restauration collective - scolaire, esms, ephad, hôpitaux...(Cuisiniers, intendants,) sur échanges de pratiques permettant l'atteinte des objectifs egalim
- 3.2.2 Approfondir les opportunités de mutualisation de la restauration collective communale (achats et équipements)

ORIENTATION 4 : ACCROÎTRE LA CAPACITÉ NOURRICIÈRE DE L'AGRICULTURE POUR LE TERRITOIRE DANS UN CONTEXTE DE DÉFI CLIMATIQUE ET DE PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT

Axe 4.1 – Développer le lien entre agriculture, environnement et adaptation au changement climatique sur le territoire

- 4.1.1 Accompagner l'évolution des pratiques agricoles et l'adaptation au changement climatique
- 4.1.2 Préserver les ressources en eau (quantité, qualité) à l'échelle de l'agglomération

Axe 4.2 – Développer une agriculture nourricière sur le territoire en créant des conditions favorables pour la mise en place de projets agricoles

- 4.2.1 Préserver le foncier agricole
- 4.2.2 Coordonner les actions autour de l'installation agricole (notamment jeunes et hors cadre familiaux) : formation, accompagnement transmission, etc.

Axe 4.3 - Accompagner le maintien ou le développement de filières structurées, pérennes, inter-territoriales, pour alimenter les différents débouchés du territoire

- 4.3.1 Identifier les filières d'opportunité, soutenir la diversification, et évaluer les besoins en outils intermédiaires
- 4.3.2 Développer des filières animales territoriales afin de favoriser le maintien des activités d'élevage
- 4.3.3 Communiquer autour de l'agriculture, de son rôle économique, nourricier, social, pour le territoire et accompagner le développement de l'emploi et de la formation à l'ad dans les métiers agri-agro et alimentaires



communauté
de l'auxerrois

Projet alimentaire territorial

Fiches-actions

Orientation 1

Créer les conditions favorables au développement d'une alimentation saine et durable pour tous les habitants du territoire

Axe 1.1 – Informer les consommateurs sur l'offre alimentaire locale

1.1.1 VALORISER LES PRODUCTEURS LOCAUX, LES PRODUCTIONS LOCALES (BRUT OU TRANSFORMÉES), LEUR UTILISATION ET LEUR COMMERCIALISATION AUPRÈS DES HABITANTS

Axe 1.2 – Améliorer l'accessibilité économique et géographique à une offre en produits frais locaux et de qualité pour les publics vulnérables

1.2.1 FACILITER LE DÉVELOPPEMENT DE PARTENARIATS ENTRE LES ACTEURS DE L'AIDE ALIMENTAIRE ET LES AGRICULTEURS DU TERRITOIRE (DON OU ACHAT)

1.2.2 DIVERSIFIER LES SOURCES D'APPROVISIONNEMENT DES ACTEURS DE L'AIDE ALIMENTAIRE, AUTOUR DE LA RÉCUPÉRATION DE PRODUITS INVENDUS/NON CONSOMMÉS EN LIEN AVEC LA PRÉVENTION DU GASPILLAGE

1.2.3 DÉVELOPPER LA COOPÉRATION ENTRE LES ACTEURS DE L'AIDE ALIMENTAIRE (ASSOCIATIFS ET PUBLICS)

1.2.4 AMÉLIORER LA COUVERTURE TERRITORIALE DE L'OFFRE DE SOLIDARITÉ ALIMENTAIRE

1.2.5 AGIR SUR LE NON RECOURS A L'OFFRE DE SOLIDARITÉ ALIMENTAIRE

Axe 1.3 – Sensibiliser les consommateurs à l'alimentation saine et durable

1.3.1 DÉVELOPPER LES ACTIONS D'ÉDUCATION ALIMENTAIRE NOTAMMENT AUTOUR DU LIEN NUTRITION SANTÉ, AVEC UNE ATTENTION PARTICULIÈRE POUR LES JEUNES ET LES PUBLICS VULNÉRABLES

1.3.2 DÉVELOPPER DES ESPACES COLLECTIFS LIANT LIEN SOCIAL, CONVIVIALITÉ ET ÉDUCATION ALIMENTAIRE, ET Y FACILITER ENCOURAGER L'ACCÈS : LES JARDINS PARTAGÉS

Orientation 1

Créer les conditions favorables au développement d'une alimentation saine et durable pour tous les habitants du territoire

1. Créer les conditions favorables au développement d'une alimentation saine et durable pour tous les habitants du territoire

	Caractérisation des actions	impact attendu sur l'enjeu	maturité	Complexité	Impact économique	Transition alimentaire
Axe 1.1	Informers les consommateurs sur l'offre alimentaire locale					
1.1.1	Valoriser les producteurs locaux, les productions locales (brut ou transformées), leur utilisation et leur commercialisation auprès des habitants					
Axe 1.2	Améliorer l'accessibilité économique et géographique à une offre en produits frais locaux et de qualité pour les publics vulnérables					
1.2.1	Faciliter le développement de partenariats entre les SAA et les agriculteurs du territoire (don ou achat)					
1.2.2	Diversifier les sources d'approvisionnement des SAA, autour de la récupération de produits invendus/non consommés en lien avec la prévention du gaspillage					
1.2.3	Développer la coopération entre les acteurs de l'aide alimentaire (associatifs et publics)					
1.2.4	Améliorer la couverture territoriale de l'offre de solidarité alimentaire					
1.2.5	Agir sur le non recours à l'aide alimentaire					
Axe 1.3	Sensibiliser les consommateurs à l'alimentation saine et durable					
1.3.1	Renforcer l'éducation alimentaire des publics, l'accompagnement sur les pratiques de consommation et la connaissance du lien nutrition-santé					
1.3.2	Développer des espaces collectifs liant lien social, convivialité et éducation alimentaire et y faciliter l'accès : jardins collectifs					

1.1.1

VALORISER LES PRODUCTEURS LOCAUX, LES PRODUCTIONS LOCALES (BRUTES OU TRANSFORMÉES), LEUR UTILISATION ET LEUR COMMERCIALISATION AUPRÈS DES HABITANTS

Typologie de l’action : Animation - Communication – Formation

Echelle / périmètre géographique :

Communauté d’agglomération de l’Auxerrois pour la sensibilisation

Public cible :  Producteurs  Grand public  Artisans

Contexte :

- 44 % des exploitations de la CAA sont engagées dans des circuits courts mais il y a peu de communication existante à l’échelle du territoire
- Des restaurateurs qui utilisent des produits locaux mais ne communiquent pas forcément dessus
- Quelques démarches de vente collectives de producteurs (Paniers Bio, Drive Fermier)

Objectifs de l’action :

- Identifier et faire connaître les points de vente distribuant des produits locaux et les points de vente directe ;
- Développer des outils de communication sur l’existant
- Former les producteurs à la mise en valeur marketing de leurs produits
- Accompagner les distributeurs et restaurateurs à mettre en avant l’utilisation et la distribution de produits locaux

Description de l’action :

- Accompagner les producteurs sur le marketing (photo/storytelling) de leurs produits sur les points de distribution des produits locaux pour donner de la valeur au produit et à la distribution en vente directe et circuits courts.
- Développer la mise en relation des producteurs avec les marchés et mieux communiquer sur leur présence (cf fiche 2.2.2)
- Donner plus de visibilité aux restaurateurs et transformateurs artisanaux qui utilisent des produits locaux et les inciter à communiquer dessus, **en lien avec les labels existant ?**
- Identifier et recenser les producteurs, associations de producteurs (Drive fermier, Paniers Bio de l’Auxerrois / Gurgy, etc), transformateurs artisanaux et lieux de distribution de produits locaux (épiceries, magasins, marchés) -> annuaire?
- Exploiter les dispositifs d’information existants (annuaire, affiches, flyer), en particulier les outils numériques (sites internet, carte interactive, réseaux sociaux, applications...) pour communiquer sur les producteurs, associations de producteurs, et lieux de distribution de produits locaux
- Proposer des recettes/conseils de cuisine sur les points de distribution pour intégrer l’offre saisonnière (marchés, supermarchés, drive, AMAP, etc)
- Forum grand public avec des stands : producteurs et acteurs de l’alimentation durable

Transition alimentaire :



Faisabilité / complexité :



Maturité de l’action et des acteurs



Impact attendu sur l’enjeu



Résultats attendus :

- ✓ Des producteurs formés à la mise en avant de leurs produits sur le marché local
- ✓ Des restaurateurs communiquant plus sur l’utilisation de produits locaux
- ✓ Une meilleure identification par les habitants des producteurs et des canaux de distribution des produits locaux sur le territoire

Etapes clés – calendrier prévisionnel 2023-2025

- État des lieux des actions de com , canaux et supports existants
- Co-construction d’un plan de communication

Partenaires pressentis :

Référent: Maud DUSSOL (DEATE)

Copilotes: Chambre d’agriculture, Chambre de métiers

Partenaires : Bio Bourgogne, CCI, Office du tourisme, Gourmand’Yonne, CC Aillantais, UMIH, Conseil Départemental (Agrilocal), Papotes et Popotes
Expertise à mobiliser : formations marketing ?

Articulation avec les autres politiques publiques:

Stratégie et développement touristique (gastronomie), dynamisation commerce

Coût estimé de l’action :

budget variable selon existant et ambitions (Supports de communication, campagne média, agence de communication, flyers ...)

Moyens humains : possibilité de solliciter le service com de la CAA?

Financements possibles : (à définir)

Ressources/existant/sources d’inspiration :

- Jveuxdulocal89, Bienvenue à la ferme
- Guide des producteurs locaux en construction
- CC de l’Aillantais : annuaire des producteurs locaux
- **Guide du Terroir des producteurs en Puisaye-Forterre**
- **Mas des Agriculteurs** (Gard, projet CA/CD)
- **Réflexion de la chambre d’agriculture 89 au sujet d’un outil collectif de transformation**
- Formats innovants et participatifs d’identification des producteurs

Points de vigilance/ freins / difficultés / questionnements /commentaires :

- Attention à l’exhaustivité du guide des producteurs locaux et à sa remise à jour, intérêt à intégrer les structures collectives également (drive fermier, AMAP, etc.)
- Choix d’inclure la transformation locale. Point d’attention: tous les transformateurs artisanaux ne s’approvisionnent pas en local! Attention à la confusion s’ils apparaissent dans un guide des producteurs locaux par ex... À l’inverse un industriel peut s’approvisionner en local...

Indicateurs de réussite :

Indicateurs de réalisation

- *Nombre d'action de communication mises en œuvre*
- *Nombre d'agriculteurs et autres professionnels (restaurateurs, distributeurs) accompagnés sur leur stratégie de com*

Indicateurs de résultats :

- Meilleure identification des producteurs et des points de vente de produits locaux par les habitants
- Augmentation des ventes de produits locaux

Résultats qualitatifs :

Meilleure identification des producteurs et des points de vente de produits locaux par les habitants

Tableau de bord :

1.2.1

FACILITER LE DÉVELOPPEMENT DE PARTENARIATS ENTRE STRUCTURES D'AIDE ALIMENTAIRE ET PRODUCTEURS DU TERRITOIRE (DONS, GLANAGE, ACHATS À BAS COÛTS, ETC).

Typologie de l'action : Animation du réseau partenarial

Echelle / Périmètre géographique :

Communauté d'agglomération de l'Auxerrois pour la sensibilisation

Public cible :  Producteurs  Structures d'aide alimentaire

Contexte :

- Des structures d'aide alimentaire (SAA) ayant indiqué avoir des difficultés à se fournir en produits frais auprès des producteurs locaux pour des raisons de manque de visibilité ou de tarifs
- Des producteurs ayant peu de connaissances sur les possibilités de dons ou de vente à moindre coût pour les légumes déclassés ou en surplus, et des dispositifs de défiscalisation en cas de don.
- Un besoin similaire sur de nombreux autres territoires qui font appel à SOLAAL afin de faciliter la mise en place de filières de dons locales et structurées

Objectifs de l'action :

- Faciliter l'implication des agriculteurs dans les partenariats avec des SAA
- Augmenter les approvisionnements des SAA en produits frais, notamment les fruits et légumes
- Réduire les pertes, valoriser ce qui n'est pas ramassé ou tombé, et réduire le gaspillage à l'étape de production

Description de l'action :

- Informer/accompagner les agriculteurs : communiquer sur les possibilités de défiscalisation, définition du coût de revient (mercuriale, calcul adhoc...)
- Développer des outils de communication sur le don et ses bonnes pratiques
- Structurer et organiser le glanage et/ou cueillette libre pour développer cette pratique sur les exploitations volontaires
- Définir une approche différenciée entre petits et gros producteurs / petites et grosses SAA
- Accompagner la structuration de la demande et l'articulation entre SAA : créer un évènement annuel de rencontre des acteurs agricoles / sociaux / alimentaires
- Agir sur la demande, les besoins des SAA, des centres sociaux en leur apportant un accompagnement individuel sur l'approvisionnement
- Utiliser les outils en place, un espace de centralisation des données, comme une plateforme commune pour identifier l'offre (productions disponibles, volumes, etc.) et mettre en relation avec la demande. (Agrilocal, Solaal)
- Développer le lien entre les plateformes logistiques de produits locaux (type Manger Bio BFC) et les réseaux d'épicerie / SAA
- Développer des groupements d'achat de produits locaux entre plusieurs SAA et travailler sur des modèles économiques solidaires autour de l'achat à prix réduits.

Transition alimentaire :



Faisabilité / complexité :



Maturité de l'action et des acteurs :



Impact attendu sur l'enjeu



Résultats attendus :

- ✓ Des producteurs sensibilisés au don et aux possibilités de vente des produits à bas coût, notamment produits non calibrés
- ✓ Des relations entre les SAA et des producteurs / groupements de producteurs plus systématiques, réactives et coordonnées
- ✓ Une augmentation de l'offre en produits frais pour les publics en précarité alimentaire
- ✓ Une baisse des pertes et gaspillages pour les producteurs agricoles

Etapes clés – calendrier prévisionnel 2023-2025 :

- Des réunions d'informations auprès des producteurs et des SAA au sujet du don et de la vente à moindre coût

Maître d'ouvrage et partenaires pressentis :

Co-pilotes : Chambre d'agriculture, CD89, banque alimentaire
Partenaires : Bio BFC, Solaal, structures d'aides alimentaire (associations, épicerie sociale et solidaire), Manger Bio BFC, Drive Fermier, Agrilocal89, CCAS et communes

Articulation avec les autres politiques publiques:

PAT du conseil départemental, Plan National Nutrition Santé, PCAET, Plan d'action régional de lutte contre la précarité alimentaire en Bourgogne – Franche Comté

Coût estimé de l'action :

temps agent, frais communication, frais matériel

Moyens humains alloués : Animateur du PAT, SOLAAL (coordinateur)

Financements possibles :

Ressources/existant/sources d'inspiration :

- SOLAAL,
- Association VRAC
- "La grande barge" à Nantes
- Le CREPAN en Normandie, avec la CU d'Alençon : création d'un collectif de glanage en milieu agricole. En 2017, 19 opérations ont été menées, 11 T de fruits et légumes ont été glanés.
- Le Parc ; Croix Rouge ; Jovinienne : transformations de pommes glanées en compote

Points de vigilance/ freins / difficultés / questionnements /commentaires :

Vigilance à ne pas générer des coûts supplémentaires pour les agriculteurs
Mobilisation des bénévoles pour la récolte (glanage), et enjeu de réactivité liée à la fragilité des fruits et légumes
Mobiliser les structures de producteurs (Chambre d'agriculture, Bio BFC, etc.) et s'appuyer sur les outils logistiques existants

Indicateurs de réussite :

Indicateurs de réalisation :

- *Nombre d'agriculteurs touchés par les actions mises en place*
- *Nombre de SAA touchées par les actions mises en place*

Indicateurs de résultats :

- Nombre d'agriculteurs travaillant avec des SAA
- Nombre de SAA travaillant avec des agriculteurs
- Nombre de partenariats entre agriculteurs et SAA
- Nombre d'opérations de glanage
- Volumes de produits agricoles donnés/ récupérés
- Volumes de produits agricoles distribués par les SAA
- Montant des volumes défiscalisés
- Volumes de produits agricoles achetés (tonnes)
- Montant des achats (euros)
- Evolution des taux de pertes
- Evolution du volume de produits agricoles distribués par les SAA

Tableau de bord :

1.2.2

DIVERSIFIER LES SOURCES D'APPROVISIONNEMENTS DES STRUCTURES D'AIDE ALIMENTAIRES
(ARTISANS, RESTAURATION COLLECTIVE ET COMMERCIALE, GMS, ETC.)

Typologie de l'action : Animation du réseau partenarial

Public cible :  Restaurants collectifs, cuisines centrales
 Restaurateurs et artisans locaux, acteurs de la GMS
Bénévoles et bénéficiaires de l'aide alimentaire

Echelle / périmètre géographique :

Communauté d'agglomération de l'Auxerrois pour la sensibilisation

Contexte :

- De gros tonnages de pertes et d'invendus constatés sur les marchés de l'Auxerrois
- Dons obligatoires pour les opérateurs de la restauration collective préparant plus de 3000 repas/jour (loi n° 2020-105 du 10 février 2020) mais des contraintes très limitantes en matière de normes sanitaires notamment liées à la traçabilité et au type de conditionnement (individuel, vrac)
- Des partenariats déjà développés avec les acteurs de la GMS mais des marges de progrès sur les produits "du jour"

Objectifs de l'action :

- Diversifier les sources d'approvisionnement des SAA pour accéder à davantage de produits sains et de qualité
- Réduire les pertes et gaspillages aux étapes de distribution de la chaîne alimentaire

Description de l'action :

- Investiguer des solutions juridiques afin de transférer la responsabilité juridique dans le cadre de dons de restes de repas (restauration collective)
- Développer le lien entre fédérations d'artisans (fédérations des boulangers) et les structures d'aide alimentaire
- Organiser des ramasses lors des fins de marché
- Mettre en œuvre des partenariats de don d'excédents issus de restauration collective, de GMS, et de commerces de bouches, etc. en veillant à coordonner les SAA pour éviter des mises en concurrence
- Accompagner les acteurs dans la construction de solutions collectives (ex : Viande en gros)
- Développer les plateformes d'achats groupés entre acteurs de l'aide alimentaire pour obtenir des denrées de qualité en plus grande quantité
- Développer les jardins solidaires pour les SAA pour leur permettre de produire leurs propres légumes frais

Transition alimentaire :



Faisabilité / complexité :



Maturité de l'action et des acteurs :



Impact attendu sur l'enjeu :



Résultats attendus :

- ✓ Des distributeurs de repas ayant réalisé des diagnostics de réduction du gaspillage alimentaire et mis en place des conventions de dons avec des SAA
- ✓ Une augmentation de l'offre en produits de qualité pour les publics en précarité alimentaire
- ✓ Une baisse des pertes et gaspillage pour les restaurateurs et les distributeurs

Etapes clés – calendrier prévisionnel 2023-2025 :

- Réaliser des diagnostics, identifier les gisements
- Accompagner les structures qui souhaitent proposer leurs invendus aux SAA à travers des conseils méthodologiques et un partage d'expérience
- Coordonner les SAA pour la ramasse (moyens humains et logistiques)

Coût estimé de l'action :

temps agent

Moyens humains alloués : animateur du PAT

Financements possibles :

Maître d'ouvrage et partenaires pressentis :

Pilote: banque alimentaire, CD89

Partenaires: UMIH, fédération et syndicats d'artisans, acteurs de la RC, de la GMS et grossistes (Métro), gestionnaires des marchés, structures d'aides alimentaires (associations, CCAS, épicerie sociale et solidaire)

Ressources/existant/sources d'inspiration :

Politique territoriale de réduction du gaspillage alimentaire et de redistribution des excédents alimentaires de la Métropole de Montpellier (Ma Cantine Autrement). Près de 300 repas sont produits en trop chaque jour. Depuis 2015, la Ville de Montpellier a choisi de redistribuer ces repas aux associations d'aide alimentaire que sont Saint Vincent de Paul et Les Restos du Cœur, ce qui représente plus de 25 000 repas donnés par an. Ressources de convention sur les sites de la DRAAF

Articulation avec les autres politiques publiques:

Plan d'action régional de lutte contre la précarité alimentaire en Bourgogne – Franche Comté
Loi anti-gaspillage alimentaire

Points de vigilance/ freins / difficultés / questionnements /commentaires :

Une coordination et coopération nécessaire des associations de l'aide alimentaire: quelle structure pour coordonner ?
Des pbs de logistique à anticiper. Une réactivité à renforcer.
Attention au transfert de gaspillage
Marge de manœuvre plus souple pour les produits "froids" mais limites sur réactivité et logistique du côté des SAA.

Indicateurs de réussite :

Indicateurs de réalisation :

- *Nombre de professionnels mobilisés*
- *Nombre de diagnostic de réduction du gaspillage réalisés*

Indicateurs de résultats :

- Nombre de conventions de dons mises en place
- Nombre de repas récupérés
- Volume de produits frais et de qualité récupérés
- Montant des volumes défiscalisés
- Evolution du volume de produits distribués par les SAA
- Evolution des taux de gaspillage chez les fournisseurs

Résultats qualitatifs :

Satisfaction des personnes accompagnées par les SAA

Tableau de bord :

DÉVELOPPER LA COOPÉRATION ENTRE LES ACTEURS DE L'AIDE ALIMENTAIRE (ASSOCIATIFS ET PUBLICS)

Typologie de l'action : Animation du réseau partenarial

Echelle / périmètre géographique :

Communauté d'agglomération de l'Auxerrois pour la sensibilisation

Public cible :  Associations d'aides alimentaire et les organismes publics

Contexte :

- Un contexte caractérisé par une baisse des globale des dons, un besoin d'amélioration de la qualité des produits distribués, et une augmentation du nombre de personnes en demande d'un soutien.
- La nécessité d'une meilleure interconnaissance et de l'identification de pistes de travail collectives (orientations croisées, partenariats, mutualisation) face aux difficultés partagées (logistiques, matérielles, financières, bénévoles).
- Une diversité des publics et une répartition sur le territoire qui renforce le besoin de recherche de complémentarités entre tous les acteurs publics et associatifs afin de mieux couvrir les besoins collectivement.

Objectifs de l'action :

- Renforcer la qualité de l'offre de solidarité alimentaire au service des publics en précarité sur l'ensemble du territoire
- Soutenir les acteurs de la solidarité alimentaire par la mise en place de réponses collectives aux difficultés communes

Description de l'action :

- Mettre en place une coordination qui permette une meilleure interconnaissance des acteurs et des actions et recherche de complémentarités entre SAA et le réseau des CCAS, les centres sociaux
- Mise en place d'un réseau de référents territoriaux (à définir le périmètre : la commune ou des territoires déjà définis = lien avec les zones collèges)
- Organisation de rencontres régulières des organismes publics, référents territoriaux et des associations (définition des besoins, interconnaissance des actions menées, coordination...)
- Identification des ressources pour une mutualisation des moyens entre associations : Réalisation d'un état des lieux. Exemple : Création d'une bourse avec indication de mise à disposition de matériel.
- Sensibilisation et proposition de mise en place de permanences des services des organismes publics dans les locaux d'associations (coupler l'aide alimentaire avec un accompagnement personnalisé par la détection des causes)
- Travailler sur des solutions collectives/mutualisées face aux difficultés commune (logistique, achats groupés, recrutement et formation des bénévoles,...) ex. Pool de bénévoles de « La Fabrique de la Solidarité »
- Développer la mobilisation citoyenne (engagement bénévole) et la solidarité (initiatives citoyennes) et impliquer les publics « dits bénéficiaires »

Transition alimentaire :



Faisabilité / complexité :



Maturité de l'action et des acteurs :



Impact (faible, moyen, fort) :



Résultats attendus :

- ✓ Optimisation des moyens
- ✓ Interconnaissance des associations pour une meilleure orientation des publics
- ✓ Meilleures conditions d'activités pour les associations (pro et bénévoles)
- ✓ Meilleur accompagnement des publics en situation de précarité

Etapas clés – calendrier prévisionnel 2023-2025 :

- Organiser des temps de rencontre et des ateliers pour accompagner l'émergence d'un programme de développement de la coopération sur la base des besoins et des souhaits des structures
- Accompagner la structuration de cette coordination

Maître d'ouvrage et partenaires pressentis :

Pilote: Dominique TAILLEUR
Co-pilotes : DDETSPP, Monique CHOUX (UTS Auxerrois)
Partenaires : Direction de la cohésion sociale Auxerre, CCAS des Communes , fédération des foyers ruraux, CAF

Articulation avec les autres politiques publiques :

- PAT du CD89

Coût estimé de l'action :

temps agent

-

Moyens humains alloués : Animateur du PAT

Financements possibles :

Ressources/existant/sources d'inspiration :

CCAS Auxerre : travail en cours d'élaboration de fiche action en partenariat avec les SAA du territoire -> à prolonger à l'échelle de la CAA / CD 89 : réflexion sur la coordination dpt L'Agence Nouvelle des Solidarités Actives a publié une étude « Agir contre la précarité alimentaire par la coordination territoriale » qui présente les initiatives menées dans divers territoires dans le cadre de configurations variables Migennois : campagne collective autour de l'engagement bénévole FDVA fédé foyers ruraux de l'Yonne

Points de vigilance/ freins / difficultés / questionnements /commentaires :

- S'assurer l'adhésion des associations (quel est leur intérêt à la coopération ?)
- Portage des communes
- Accompagnement financier des projets des associations
- Légitimité de la Communauté pour la mise en place de cette coopération et réflexion à mener au sujet de l'échelle de coordination

Indicateurs de réussite :*Indicateurs de réalisation*

- *Nombre de rencontres /temps de travail organisés annuellement*
- *Nombre de structures participant aux échanges*

Indicateurs de résultats

- *Nombre et type de projets collectifs*
- *Nombre de structures impliquées dans une démarche collective*

Tableau de bord :

Typologie de l’action : Développement de partenariat

Echelle / périmètre géographique :

Communauté d’agglomération de l’Auxerrois pour la sensibilisation

Public cible :  Publics en situation de précarité / publics isolés

Contexte :

- L’offre alimentaire / les activités et implantation des associations d’aide alimentaire sont inégalement réparties sur le département avec une forte concentration sur l’Auxerrois et des zones rurales peu couvertes plus éloignées.
- Les services communaux, en particulier les CCAS, ont des activités et des capacités d’action variables.
- Des zones blanches restent à couvrir au vu des problèmes de mobilité de nombreux publics en précarité.

Objectifs de l’action :

- Permettre à l’ensemble des habitants de la CAA, notamment ceux en situation de précarité, d’accéder à une offre alimentaire de qualité (de solidarité) quel que soit leur lieu de vie et leur degré de mobilité

Description de l’action :

- Développer les solutions d’aller-vers à travers des relais de proximité et des solutions mobiles/itinérantes pour faire face à la mobilité limitée de nombreux publics en situation de précarité (transport à la demande , applications mobiles pour covoiturage denrées alimentaires...)
- Développer les solutions d’accompagnement physique des personnes vers les lieux d’approvisionnement et/ou de solidarité alimentaire (transport à la demande?)
- Développer les partenariats et la recherche de complémentarité entre acteurs de la solidarité alimentaire pour un meilleur maillage du territoire.
- Coordonner avec les SAA et les référents territoriaux des demi-journées tournantes "d'épicerie solidaire" ou de dons sur les communes du territoire vers les publics sensibles.

Transition alimentaire :



Faisabilité / complexité :



Maturité de l’action et des acteurs :



Impact attendu sur l’enjeu



Résultats attendus :

- ✓ Un accès facilité à une offre alimentaire (grand public ou solidarité alimentaire) pour l’ensemble des publics en situation de précarité / isolés/sans accès aux transports habitant sur le territoire de la CAA

Etapes clés – calendrier prévisionnel 2023-2025 :

Coût estimé de l’action :

Temps agent_

Financements possibles :

Maître d’ouvrage et partenaires pressentis :

Pilotes : Monique CHOUX (UTS Auxerrois), Dominique TAILLEUR (CCAS)

Partenaires : Association d’aide alimentaire, communes, Communauté Auxerrois

Expertise à mobiliser :

Ressources/existant/sources d’inspiration :

- Projets mobiles : Croix-Rouge sur roues, ...
- **Epicerie paysanne de l'Aude**

Articulation avec les autres politiques publiques :

PAT du conseil départemental, Plan Nutrition/Santé, mobilité, pacte des solidarités (axe 4 transition écologique)

Points de vigilance/ freins / difficultés / questionnements /commentaires :

Maîtriser la logistique alimentaire de l’aller-vers (ressources humaines, transport,...)
Eviter la stigmatisation des publics

Indicateurs de réussite :

Indicateurs de réalisation

- Nombre de rencontres /temps de travail organisés
- Nombre de structures participant aux échanges

Indicateurs de résultats :

- Nombre et typologie d’actions de proximité développées en zone blanche (démarche aller-vers, relais)
- Nombre d’habitants sur les nouveaux territoires couverts / Nombre de nouveaux territoires couverts
- Nouvelles solutions de mobilité mises en place
- Nombre d’usagers des nouvelles offres mises en place

Résultats qualitatifs :

Tableau de bord :

Typologie de l'action : Animation du réseau partenarial

Public cible :  Publics en situation de précarité / vulnérabilité

Echelle / périmètre géographique :

Communauté d'agglomération de l'Auxerrois

Contexte :

Certaines personnes en situation de précarité n'ont pas recours à l'offre de solidarité alimentaire soit par méconnaissance de leurs droits et des aides et structures qu'ils ont à leur disposition, soit du fait d'un sentiment de honte lié au risque de stigmatisation.

NB - Le Département a déjà un portail existant (Yonne solidarité). Celui-ci est orienté vers l'ensemble des actions concernant la précarité. Il existe peu de « Maisons France Services » sur le territoire

Objectifs de l'action :

- Développer l'information auprès des publics, la visibilité et la valorisation des initiatives et structures existantes (AA, mobilité) en s'appuyant sur des acteurs de proximité
- Travailler sur la déstigmatisation du recours à l'aide alimentaire, adapter les pratiques pour y contribuer (choix des produits) et accompagner les publics

Description de l'action :

- Mise en place d'une stratégie de communication multi acteurs
- Création d'un portail d'accès où l'ensemble des données concernant l'aide alimentaire seront recensées (nom des associations ou organisme public, coordonnées, horaire d'ouverture...).
- Développement des « Maisons France Services » sur le territoire en y incluant une information sur les associations et les organismes publics réalisant de l'accompagnement à l'aide alimentaire et à la santé.
- Identifier des personnes relais pouvant identifier les personnes en difficulté et les encourager à se rapprocher des acteurs de la solidarité alimentaire
- Mise en place d'un réseau de référents territoriaux (à définir le périmètre : la commune ou des territoires déjà définis = lien avec les zones collèges)

Résultats attendus :

- ✓ Améliorer la connaissance des structures par les publics vulnérables
- ✓ Augmentation des demandes d'aide alimentaire auprès des associations et des organismes publics

Transition alimentaire :



Faisabilité / complexité :



Maturité de l'action et des acteurs :



Impact attendu sur l'enjeu :



Etapes clés – calendrier prévisionnel 2023-2025 :

Coût estimé de l'action :

temps agent

-

Moyens humains alloués : animateur du PAT

Financements possibles :

Ressources/existant/sources d'inspiration :

Le conseil départemental a déjà un portail existant (Yonne solidarité). Celui-ci est orienté vers l'ensemble des actions concernant la précarité. Contact: Nadine LOY

Le CCAS d'Auxerre est en cours d'élaboration d'un portail également orienté uniquement pour Auxerre. Il sera centré sur les associations caritatives.

Maître d'ouvrage et partenaires pressentis :

Référent: DETSPP

Copilotes: Dominique TAILLEUR, Annie PERQUIS (CCAS Monéteau)

Partenaires : Monique CHOUX (UTS Auxerrois), Communauté de l'Auxerrois et communes, CCAS Auxerre, les associations,

Articulation avec les autres politiques publiques :

Plan d'action régional de lutte contre la précarité alimentaire en Bourgogne – Franche Comté

Points de vigilance/ freins / difficultés / questionnements /commentaires :

Quel budget ?

L'adhésion des différents acteurs

Fracture numérique : envisager des supports papier en plus d'outils numériques pour favoriser la démocratisation de l'accès à l'information

Indicateurs de réussite :

Indicateurs de réalisation

- *Nombre de supports créés, d'actions de com mises en place*
- *Nombre de référents mobilisés et actifs*

Indicateurs de résultats :

- *Nombre de nouveaux usagers*
- *Evolution du taux de non-recours*

Tableau de bord :

RENFORCER L'ÉDUCATION ALIMENTAIRE DES PUBLICS, L'ACCOMPAGNEMENT SUR LES PRATIQUES DE CONSOMMATION ET LA CONNAISSANCE DU LIEN NUTRITION-SANTÉ

Typologie de l'action : Animation du réseau partenarial

Echelle / périmètre géographique :
Communauté d'agglomération de l'Auxerrois

Public cible :  Tous publics mais en particulier les familles, les enfants, les jeunes et les personnes en situation de précarité 

Contexte : La prévalence de l'obésité chez les jeunes Icaunais et des maladies cardio vasculaire tous publics appellent à une évolution des pratiques vers des modes de consommation plus sains et requièrent une meilleure compréhension du lien nutrition santé pour l'ensemble des publics et notamment les parents. Concernant les publics en situation de précarité, les associations d'aide alimentaire témoignent à la fois du manque à la fois de connaissance du lien nutrition-santé, mais aussi du manque d'habitude ou de souhait de cuisiner des produits frais de type fruits et légumes. Les problématiques de santé peuvent aussi être source d'inadéquation des produits proposés dans le cadre du don alimentaire.

Objectifs de l'action :

- Faire connaître les actions sur le territoire et les outils disponibles
- Développer les connaissances sur l'alimentation et le lien nutrition-santé
- Accompagner l'ensemble des publics mais en particulier les jeunes et les publics vulnérables vers des pratiques alimentaires plus saines et des pratiques de consommation plus durables
- Accompagner les publics en situation de précarité dans l'accès à des produits de qualité nutritionnelle plus favorable malgré un budget restreint
- Renforcer le lien social

Description de l'action :

- Recensement des actions existantes et identification des besoins non couverts en termes de public et de territoire + focus sur les enfants, les jeunes, les (jeunes) parents
- Recensement des divers outils et ressources existantes et mutualisation; communication sur ces outils pour encourager leur utilisation (IREPS)
- Inventaire et mobilisation de l'ensemble des professionnels/acteurs pouvant porter des actions d'éducation alimentaire (éduc nat et pop, prof de santé,)
- Mise en place d'actions permettant:
 - De faire le lien alimentation-santé-bien-être
 - De concevoir une alimentation diversifiée et adaptée aux besoins des personnes et ayant de faibles moyens financiers et culinaires
 - De redonner du sens à ce que l'on a dans l'assiette
 - De générer du lien social
- Développer/démultiplier les actions d'accompagnement déjà existantes (ateliers cuisines, etc...), notamment autour du plaisir de cuisiner et de la convivialité
- Accompagner les publics sur la gestion du budget alimentaire (coût moindre des protéines végétales)
- S'appuyer sur la demande en matière de lien social et utiliser la dimension convivialité de l'alimentation

Suite au Verso

Résultats attendus :

- ✓ Pérennisation des actions existantes
- ✓ Mise en place d'actions nouvelles sur les besoins non couverts
- ✓ Amélioration de l'hygiène alimentaire de tous les publics

Etapes clés – calendrier prévisionnel 2023-2025 :

Coût estimé de l'action :

A définir une fois établi l'existant et les besoins non couverts

Moyens humains alloués : CLS ?

Financements possibles :

Maître d'ouvrage et partenaires pressentis :

Référent: Madeline GRELARDON (CLS)
Copilotes: Dominique TAILLEUR, épicerie sociale et solidaire,
Partenaires opérationnels : Pascal ARNAC-PAUTREL (CD89), IREPS, association de solidarité alimentaire, association d'éducation populaire, éducation nationale, professionnels de santé et du champs social, services périscolaires, centres de loisirs, UFC Que Choisir? , Histoire de fanes ; Les petits débrouillards

Articulation avec les autres politiques publiques:

* CLS : actions de communication existantes sur l'aspect alimentation/santé/nutrition

Ressources/existant/sources d'inspiration :

Association Le PARC (Puisaye)
IREPS : soutien méthode, accompagnement (élaboration, mise en œuvre, évaluation), outils, documentations disponibles sur le territoire (découverte des aliments et intérêt de la cuisine, astuces...)
Ancrage des villes et collectivités dans la démarche PNNS pour favoriser le bien être des habitants et renforcer l'attractivité du territoire.
Puisaye et zones limitrophes : programme de co-formation du CPIE sur l'alimentation saine et durable auprès professionnels et bénévoles de l'action sociale > formation d'ambassadeurs

Points de vigilance/ freins / difficultés / questionnements /commentaires :

- Veiller à une posture éducative favorable : approche bienveillante, valorisante et non-jugeante; S'appuyer sur une démarche ludique et non-descendante ; Travailler sur les représentations
- Favoriser la participation des publics : les rendre acteurs ; Ne pas stigmatiser les personnes en situation de précarité
- Besoin de ressources financières mais aussi de moyens humains

Transition alimentaire :



Faisabilité / complexité :



Maturité de l'action et des acteurs :



Impact attendu sur l'enjeu :



Indicateurs de réussite :

Indicateurs de réalisation

- Réalisation d'un inventaire des structures et actions existantes
- Nombre d'actions d'éducation alimentaire mises en œuvre dont nouvelles actions
- Nombre et typologie des publics participants à ces actions

Indicateurs de résultats

Tableau de bord :

Description de l'action (suite):

- Proposer des cours de cuisine (séniors, étudiants, lycéens) avec un focus nutrition et convivialité
- Accompagner les publics sur le lien nutrition-santé, les choix alimentaires (explication, idées recettes, etc.) , les enjeux nutritionnels (substitution produits gras, excitant, protéines végétales, légumineuses etc.)
- Mettre en place des Défis Foyer à alimentation positive
- Echanges de savoir inter-générationnels (produits de saison, recettes,...)
- Forum itinérant
- Module itinérant de sensibilisation/formation à une alimentation durable
- Proposer des ateliers Crocky bouge (RéPPOP) dans les classes de CP des QPV et d'autres secteurs si le besoin est avéré (recours aux données épidémiologiques du RéPPOP). (cf classes de CP de Chablis).
- Faire connaître les ateliers pass'sport forme
- Dans le cadre de l'Ireps BFC :
- Faire connaître le Pass'Santé jeunes (notamment thématique nutrition) et les actions mises en œuvre dans le cadre de cette démarche :
- Animation du réseau des acteurs du PNNS : soutien et accompagnement à la construction d'actions dans le cadre de la démarche PNNS
- Faire connaître le site du PNNS (démarche collectivités actives PNNS et inciter ces dernières à y adhérer) répertoriant des actions inspirantes. Les collectivités peuvent faire connaître les leurs.
- Mise en place d'une rencontre départementale tous les deux ans sur la thématique nutrition, associant étroitement les collectivités ayant signé la charte PNNS ou désirant le faire
- Proposition de Nutri'time
- Proposition le cas échéant d'un accompagnement de l'Ireps
- Promotion de la semaine de la dénutrition tous les ans en octobre/novembre (cible plutôt les personnes âgées)

DÉVELOPPER DES ESPACES COLLECTIFS LIANT LIEN SOCIAL, CONVIVIALITÉ ET ÉDUCATION ALIMENTAIRE, ET Y FACILITER ENCOURAGER L'ACCÈS : LES JARDINS PARTAGÉS

Typologie de l'action : Animation du réseau partenarial

Public cible :  Bénéficiaires de l'aide alimentaire (connus ou supposés des associations), habitants des quartiers prioritaires, foyers bénéficiaires des aides du CCAS... à l'échelle des 29 communes de l'agglomération, tous publics

Contexte : Au-delà de l'enjeu sanitaire auquel l'alimentation renvoie, elle est aussi au cœur du lien social. La convivialité est un levier majeur au service de l'éducation alimentaire et l'alimentation un support de lien social avéré. En témoigne le succès des jardins partagés portés et animés par des associations (Tout pousse à Augy, secours catholique à Auxerre et Monéteau...) ou par des CCAS/associations (Piedalloues, Brazza...) qui sont le prétexte pour sensibiliser au bien manger, et apportent des co-bénéfices individuels (confiance, estime de soi, fierté) et collectifs (convivialité, rupture de l'isolement...)

Objectifs de l'action :

- Créer les conditions favorables à l'émergence et au développement de jardins partagés à proximité des lieux de vie, pour tenir compte des contraintes de mobilité
- Décliner l'action au sein de toutes les communes volontaires de l'agglomération (NDR : condition = mise à disposition de terrain(s) pour jardinage et portage par collectif mobilisé par la commune)
- Favoriser la solidarité, le lien intergénérationnel, la convivialité, le partage, le lien social

Description de l'action :

- **Recenser les jardins partagés** existants (cartographier), et leurs porteurs (associations riverains, SAA, maisons de quartier, centres de loisirs, écoles, EHPAD, mairies...)
- **Recenser les structures** qui sont capables d'accompagner des jardins partagés
- **Recenser les terrains** favorables et solliciter les collectivités et propriétaires privés
- **Construire des jardins partagés** pour chaque logement social gérés par les offices de logements sociaux
- **Accompagner / animer** sur le jardinage (saisonnalité, accès aux graines, multiplication, savoir-faire)
- **Organiser une fête des jardins partagés** (capitaliser ou compléter avec une bourse aux plantes et graines)

Résultats attendus :

- ✓ Multiplication des jardins partagés à proximité des lieux de vie
- ✓ Réduction du nombre de personnes en situation d'isolement social
- ✓ Réduction du déséquilibre urbain/rural en termes d'offre de service aux personnes

Étapes clés – calendrier prévisionnel 2023-2025 :

- 2024: Amorçage du travail sur jardin des rosiers (QPV): amorçage groupe pilote, mise au point CCTP, recensement jardins
- 2025: Stage pour réaliser le diagnostic, et proposer un parcours d'accompagnement pour ces jardins, lien avec le métier de jardinier animateur

Maître d'ouvrage et partenaires pressentis :

Chef de projet: Xavier ANTOINE, Annabelle KOUASSI

Co-pilotes : Dominique TAILLEUR, Catherine LAMBERTINI (OAH)

Partenaires pressentis : Conseil départemental, associations (Le PARC, les petit débrouillards...), CPIE Yonne et Nièvre, Préfecture, Organismes logement social

Expertise à mobiliser :

Articulation avec les autres politiques publiques :

Éducation alimentaire

Echelle / périmètre géographique :

Communauté d'agglomération de l'Auxerrois

Transition alimentaire :



Faisabilité / complexité :



Maturité de l'action et des acteurs :



Impact attendu sur l'enjeu :



Coût estimé de l'action :

reprenant l'enveloppe budgétaire R VA

Fonctionnement

Investissement

Moyens humains alloués :

Financements possibles :

Ressources/existant/sources d'inspiration :

Augy, Secours catholique, CCAS Auxerre...

Incroiables comestibles (tentative de lancement par la Jeune Chambre Economique de l'Yonne)

Points de vigilance/ freins / difficultés / questionnements /commentaires :

- Contraintes de mobilité pour accéder aux jardins partagés
- Besoins de bénévoles (jardiniers)
- Besoins financiers pour les charges d'animation (éducateurs) et interventions prestataires
- Inscrire l'action dans la durée implique de la convivialité (café, moments conviviaux)

Indicateurs de réussite :

Indicateurs de réalisation

- Nombre d'acteurs (communes, acteurs associatifs, etc) mobilisés autour d'un projet de nouveau jardin

Indicateurs de résultats

- Nombre de communes développant des jardins partagés
- Nombre/Surface de jardins partagés au niveau de la CAA
- Nombre de publics fréquentant les jardins partagés
- Profil socio-économique des publics fréquentant les jardins partagés

Tableau de bord :



Projet alimentaire territorial

Fiches-actions

Orientation 2

Faciliter le développement de démarches d'alimentation locale et durable au sein de la distribution alimentaire

Axe 2.1 – Développer les lieux de distribution de produits locaux en circuits courts

2.1.1 CRÉER UN OU PLUSIEURS POINTS DE VENTE RASSEMBLANT L'OFFRE LOCALE

Axe 2.2 – Rapprocher les producteurs des différents circuits de distribution traditionnels

2.2.1 FACILITER LA MISE EN RELATION ENTRE PRODUCTEURS LOCAUX ET L'ENSEMBLE DES ACHETEURS DU TERRITOIRE (GMS, ARTISANS, RESTAURATEURS,...)

2.2.2 REDYNAMISER, REVALORISER LES MARCHÉS (NOTAMMENT ARQUEBUSE ET FOIRE ST MARTIN) ET AMÉLIORER LA COORDINATION À L'ÉCHELLE DE L'AGGLO

Axe 2.3 - Accompagner l'ensemble des acteurs sur la réduction du gaspillage alimentaire et la valorisation des déchets

2.3.1 SENSIBILISER LES PROFESSIONNELS AU NON-GASPILLAGE ET À LA VALORISATION DES BIODÉCHETS

2.3.2 SENSIBILISER LE GRAND PUBLIC AU NON-GASPILLAGE ET À LA VALORISATION DES BIODÉCHETS

2.3.3 DÉVELOPPER DES SOLUTIONS LOCALES DE VALORISATION DES BIODÉCHETS

Orientation 2

Faciliter le développement de démarches d'alimentation locale et durable au sein de la distribution alimentaire

2. Faciliter le développement de démarches d'alimentation locale et durable au sein de la distribution alimentaire						
	Caractérisation des actions	Impact attendu sur l'enjeu	maturité	Complexité	Impact économique	Transition alimentaire
Axe 2.1	Développer les lieux de distribution de produits locaux en circuits courts					
2.1.1	Créer un ou plusieurs points de vente rassemblant l'offre locale					
Axe 2.2	Rapprocher les producteurs des différents circuits de distribution traditionnels					
2.2.1	Faciliter la mise en relation entre producteurs locaux et l'ensemble des acheteurs du territoire					
2.2.2	Redynamiser et revaloriser les marchés de l'Auxerrois (notamment Arquebuse et Foire St Martin)					
Axe 2.3	Accompagner l'ensemble des acteurs sur la réduction du gaspillage alimentaire et la valorisation des déchets					
2.3.1	Sensibiliser les professionnels au gaspillage alimentaire et à la valorisation des biodéchets					
2.3.2	Sensibiliser le grand public au gaspillage alimentaire et à la valorisation des biodéchets					
2.3.3	Développer des solutions locales de valorisation des biodéchets					

Typologie de l'action : Etude

Public cible :  Producteurs  Grand public

Echelle / périmètre géographique :

Communauté d'agglomération de l'Auxerrois

Contexte :

- Quelques points de vente structurants (comme les Paniers Bio de l'Auxerrois ; Drive Fermier 89) mais peu de démarches collectives de commercialisation
- Un manque de structures physiques regroupant une offre locale et diversifiée type magasins de producteurs
- Des initiatives lancées en 2019 pour la création d'un magasin de producteurs animées par le GABY n'ayant pas abouti
- La capacité démontrée de l'offre de proximité à faire évoluer les pratiques

Objectifs de l'action :

- Explorer l'opportunité et les conditions de faisabilité de mise en place d'une structure de commercialisation collective de produits locaux sur le territoire
- Favoriser l'installation de commerce de produits locaux en centre-ville, notamment pour centraliser la vente de produits locaux en un endroit et apporter un soutien sur le local
- Développer des épiceries de villages sur un nouveau modèle : horaire réduit / produit locaux / bénévolat / etc.)

Description de l'action :

- Interroger via une étude les besoins des producteurs et consommateurs au sujet de la création d'un point de vente de produits locaux sur le territoire
- Etudier et soutenir les projets de point de vente collectifs pour répondre à la demande des consommateurs et réduire les coûts de structure / fonctionnement des producteurs
- Investir le foncier libre des centre-ville/centre bourgs pour les utiliser comme des points de distribution de produits locaux
- Favoriser l'installation de commerce de produits locaux en centre-ville, notamment pour centraliser la vente de produits locaux en un endroit et apporter un soutien sur le local
- Développer des épiceries de villages sur un nouveau modèle : horaire réduit / produit locaux / bénévolat / etc.)

Transition alimentaire :



Faisabilité / complexité :



Maturité de l'action et des acteurs :



Impact attendu sur l'enjeu :



Résultats attendus :

Une offre locale diversifiée et centralisée en un ou plusieurs points sur le territoire

Etapes clés – calendrier prévisionnel 2023-2025 :

- Etude / enquête d'opportunité auprès de la population et des producteurs du territoire
- Recenser les structures existantes à proximité du territoire

Coût estimé de l'action : 5 à 15 k€

Fonctionnement

Investissement

Moyens humains alloués :

Financements possibles : à préciser

Maître d'ouvrage et partenaires pressentis :

Copilotes : DEATE (Maud DUSSOL et Xavier ANTOINE)
Partenaires : Bio Bourgogne, Chambre d'Agriculture 89, CCI, porteurs de projet privés, Communes, 110 Bourgogne (GAMM vert), FDFR 89 (Fédération Départementale des Foyers Ruraux)

Ressources/existant/sources d'inspiration :

A proximité, présence de magasins de producteurs : Déjeuner sur l'herbe (Toucy) et le Silo Rouge (Avallon)

PAT du Midi Quercy – Mise en place d'un magasin de producteurs au travers d'un programme formation / action des producteurs en circuits courts.

Mas des Agriculteurs de Nîmes

Articulation avec les autres politiques publiques:

Développement économique, dynamisme commerce centre-ville

Points de vigilance/ freins / difficultés / questionnements /commentaires :

- Attention à la multiplication des structures et la mise en concurrence avec l'existant, même à proximité du territoire
- Être attentif aux besoins et attentes des consommateurs et aux écarts entre le déclaratif et les achats réels

Indicateurs de réussite :

Indicateurs de réalisation :

- Nombre de producteurs mobilisés
- Nombre de projets étudiés

Indicateurs de résultat :

- Nombre de nouveaux points de vente (pérennes) créés

Tableau de bord :

2.2.1

FACILITER LA MISE EN RELATION ENTRE PRODUCTEURS LOCAUX ET ACHETEURS DU TERRITOIRE (GMS, GROSSISTES, ARTISANS, RESTAURATEURS,...)

Typologie de l'action : Animation - Communication – Formation

Public cible :  Producteurs  Distributeurs / Artisans  Restaurateurs

Echelle / périmètre géographique :

Communauté d'agglomération de l'Auxerrois

Contexte :

- Des artisans, restaurateurs et distributeurs exprimant des volontés fortes de développer leurs approvisionnements locaux
- Des contraintes diverses rendant difficiles la mise en relation entre les producteurs et les acheteurs du territoire :
 - Un manque de visibilité de l'offre locale pour les acheteurs et une réticence de certains producteurs à travailler avec la GMS ou des restaurateurs
 - Un manque de structuration des producteurs sur la logistique et la mutualisation des volumes
 - Des normes et contraintes de certains acheteurs (conditionnement, étiquetage, volumes minimum)

Objectifs de l'action :

- Accompagner et former les producteurs à répondre aux exigences des acheteurs
- Améliorer la visibilité de l'offre auprès des acheteurs
- Créer des espaces de rencontre et d'échange pour faciliter le développement de partenariats
- Améliorer la structuration / massification de l'offre et étudier l'opportunité de mutualisation de la logistique

Description de l'action :

- Accompagner les producteurs à s'outiller et se former pour s'adapter aux exigences de la GMS (logistique, conditionnement, étiquetage, code barre, etc..)
- Accompagner la structuration de l'offre avec les producteurs, notamment au travers de la mutualisation et du collectif (logistique, volumes, diversité et éventuellement commercialisation) afin de massifier l'offre et faciliter l'accès à ce type de marché
- Susciter l'engagement de la grande distribution dans la promotion des produits locaux et les sensibiliser à la mise en place de relations commerciales équilibrées (commandes, délais de paiement respectés, prix équitables, tolérance sur calibres des produits)
- Organiser des salons BtoB avec par exemple une rencontre producteurs-restaurateurs sous le format « Food-dating »

Résultats attendus :

- Des producteurs formés aux spécificités commerciales des acheteurs
- Des acheteurs sensibilisés et conscients des contraintes des producteurs
- Une organisation logistique voire commerciale de la production mieux structurée sur le territoire
- Davantage de produits locaux proposés dans les lieux de distribution du territoire

Transition alimentaire :



Faisabilité / complexité :



Maturité de l'action et des acteurs :



Impact attendu sur l'enjeu :



Etapes clés – calendrier prévisionnel 2023-2025 :

Maître d'ouvrage et partenaires pressentis :

Pilotes: Xavier ANTOINE, Déborah COLARD, CCI
Copilotes : Bio Bourgogne, Chambre de métiers, Conseil départemental, l'Amicale des Cuisiniers de l'Yonne
Partenaires : GMS, grossistes, producteurs, groupements de producteurs dont la COCEBI, syndicats et fédérations d'artisans.

Club des partenaires : Yonne 24 : projet de valorisation de l'Yonne dans le cadre des JO avec un volet produits locaux/GMS + projet de marque départementale

Articulation avec les autres politiques publiques :

Agrilocal 89

Coût estimé de l'action :

Fonctionnement

Investissement

Moyens humains alloués :

Financements possibles :

Ressources/existant/sources d'inspiration :

Salon des producteurs-acheteurs organisé par la Chambre d'agriculture et le Conseil départemental de l'Yonne pour promouvoir Agrilocal89
ComCom de Pouzauges ; Ville de Lyon ; CD de la Mayenne : organisation de Food-dating entre producteurs locaux et professionnels des métiers de bouche
MIL du Perche : Démarche à l'initiative de certains producteurs, artisans et citoyens cherchant une solution logistique pour développer le lien entre production locales et restauration hors domicile.

Points de vigilance/ freins / difficultés / questionnements /commentaires :

Indicateurs de réussite :

Indicateurs de réalisation :

- Nombre de producteurs/acheteurs accompagnés
- Nombre de temps de rencontres fournisseurs-acheteurs organisés et nombre de participants à ces rencontres

Indicateurs de résultat :

- Nombre de nouveaux partenariats créés / contrats
- Nombre de projets partenariaux créés (mutualisation, logistique)

Tableau de bord :

2.2.2

REDYNAMISER ET REVALORISER LES MARCHÉS DE L'AUXERROIS

Typologie de l'action : Animation / Coordination	Echelle / périmètre géographique : Communauté d'agglomération de l'Auxerrois
Public cible :  Producteurs  Grand public	
Contexte : - Les marchés de plein vent constituent un type de commercialisation traditionnel et qui contribue au développement des territoires et à l'approvisionnement alimentaire des ménages, notamment en produits frais. - Une perte d'attractivité des marchés d'Auxerre (marché de l'arquebuse, de la Foire saint Martin) - Des exposants producteurs peu mis en avant au sein des marchés et de moins en moins présents - Une faible fréquentation d'autres marchés (ex. Monéteau) en décalage avec les attentes exprimées par la habitants (29 % des habitants de l'Auxerrois réalisent fréquemment leurs achats au marché)	
Objectifs de l'action : ➢ Améliorer la coordination entre les marchés à l'échelle de l'agglo ➢ Réserver des accès privilégiés aux producteurs locaux ➢ Améliorer leur visibilité et l'accès des habitants aux marchés	Transition alimentaire : 
Description de l'action : - Réaliser un diagnostic de la situation actuelle : les jours/horaires, localisation et cohérence, accès aux producteurs locaux, informations quant aux origines des produits, etc. - Mettre en place un groupe de travail réunissant les acteurs clefs autour des marchés (représentants des marchés, consommateurs et producteurs) pour travailler à la coordination des marchés, à partir du diagnostic réalisé. Thématiques prioritaires : coordination des jours / heures d'ouverture, accès des producteurs locaux, animation autour de la thématique alimentaire, accessibilité à l'ensemble de la population - Mettre en place des bus de tournées pour faciliter l'accès des habitants aux marchés - Communiquer sur les événements mis en place et sur l'existence des marchés : un annuaire des marchés pourrait être envisagé (Auxerrois magazine par ex.).	Faisabilité / complexité : 
Résultats attendus : ✓ Une meilleure coordination des marchés sur le territoire ✓ Une meilleure visibilité de l'offre et de la diversité sur les marchés ✓ Un développement de la présence des producteurs locaux sur les marchés ✓ Un développement de la fréquentation des marchés	Maturité de l'action et des acteurs : 
	Impact attendu sur l'enjeu : 
Etapes clés – calendrier prévisionnel 2023-2025 :	Coût estimé de l'action : <u>Fonctionnement</u> Temps d'animation Budget communication <u>Investissement</u>
Maître d'ouvrage et partenaires pressentis : Chef de projet : Maud DUSSOL (DEATE), Angélique BOSQUET (DSAT) Partenaires : Annick SOTO (Office de tourisme), Communes, Chambre d'Agriculture, Bio Bourgogne, associations de consommateurs	Moyens humains alloués : Financements possibles :
Articulation avec les autres politiques publiques : Rénovation marché arquebuse et organisation marchés	Ressources/existant/sources d'inspiration : <u>L'association M ton marché</u> accompagne les collectivités d'Auvergne Rhône Alpes à dynamiser leur marchés. Sur la commune de Vans, des professionnels de marché ont adhéré à la démarche <u>Ici.C.Local</u> , qui leur permet d'indiquer à leur clientèle la provenance de leurs produits à l'aide d'un étiquetage particulier.
Points de vigilance/ freins / difficultés / questionnements /commentaires : - Intéressant de compléter cette action avec la recherche de solutions de mobilité dans « l'aller-vers », en prenant en compte la question du coût - Rentabilité pour les producteurs à venir sur les petits marchés	

Indicateurs de réussite :

Indicateurs de réalisation :

- Réalisation du diagnostic
- Mise en place d’une concertation à l’échelle de la CAA pour une meilleure articulation des marchés
- Evolution de la desserte des marchés (bus, co-voiturage)

Indicateurs de résultat/impact :

- Taux de fréquentation des marchés
- Nombre de producteurs locaux dans les marchés du territoire
- (Volumes de l’approvisionnement en produits locaux des consommateurs via les marchés)

Tableau de bord :

SENSIBILISER LES PROFESSIONNELS AU GASPILLAGE ALIMENTAIRE ET À LA VALORISATION DES BIODÉCHETS

Typologie de l'action : Sensibilisation et formations

Public cible :  Restaurateurs, traiteurs  GMS  Entreprises agroalimentaires  Restauration collective

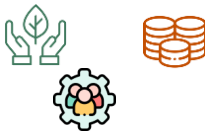
Echelle / périmètre géographique :
Communauté d'agglomération de l'Auxerrois

Contexte : Les pertes et gaspillage se répartissent tout au long de la chaîne de production alimentaire : 32% au niveau de la production, 21% au niveau de la transformation, 14% au niveau de la distribution et 33% au niveau de la consommation. Le pacte national de lutte contre le gaspillage alimentaire de 2013 renouvelé en 2017 pose l'objectif de les réduire de 50% à l'horizon 2025. Le cadre légal (Loi Garot, Loi Egalim, loi AGEC) vise à amener l'ensemble des acteurs à agir sur la réduction du gaspillage et la valorisation des biodéchets, obligatoire pour tous au 1/1/24 (loi TECV).

- Objectifs de l'action :**
- Améliorer la connaissance du cadre légal et les moyens d'action pour atteindre les objectifs
 - Contribuer à la réduction du gaspillage alimentaire
 - Contribuer à la réduction des volumes de biodéchets
 - Contribuer à une meilleure valoriser des biodéchets

- Description de l'action :**
- Faire connaître la réglementation
 - Mettre en réseau les producteurs d'inendus et les utilisateurs potentiels :
 - Forum : journée d'échange et d'interconnaissance
 - Annuaire
 - Développer la formation des restaurateurs : gestion des stocks, de la carte, des invendus (appli), lien avec le coût du gaspillage
 - Mettre en place un secteur test sur la collecte de biodéchets, axé sur la réduction des biodéchets en restauration et commerce alimentaire (opération 0 biodéchets)

Transition alimentaire :



Faisabilité / complexité :



Maturité de l'action et des acteurs :



Impact attendu sur l'enjeu :



- Résultats attendus :**
- ✓ Meilleure connaissance du cadre légal par les professionnels
 - ✓ Mobilisation renforcée de tous les professionnels contre le gaspillage
 - ✓ Baisse du gaspillage
 - ✓ Augmentation du volume de biodéchets valorisés

- Etapes clés – calendrier prévisionnel 2023-2025 :**
- 1ère étape : Forum d'interconnaissance des différents acteurs

Coût estimé de l'action :
Com et événementiel

Maître d'ouvrage et partenaires pressentis :
Chefs de projets: Romain CARATY (DVCV), Uther ROLLAND (SDCY), Juliette LEFEVRE (CCI)
Partenaires opérationnels : Maud DUSSOL, Corinne ROGUIER (UMIH), Collect89, Lycée Vauban et CIFA, structures d'aide alimentaire, CD89

Moyens humains alloués :
Financements possibles :

Ressources/existant/sources d'inspiration :
* Réseaux Régal

Articulation avec les autres politiques publiques:
Lutte contre la précarité alimentaire (fiche 1.2.2)

Points de vigilance/ freins / difficultés / questionnements /commentaires :
Difficultés des associations d'aide alimentaire pour se coordonner et coopérer dans la ramasse des invendus et leur répartition suivant les publics; cause: disponibilité des bénévoles ? moyens logistiques insuffisants ?

Indicateurs de réussite :

Indicateurs de réalisation

- *Nombre de professionnels touchés*

Indicateurs de résultats

- *Nouvelles démarches développées / pratiques adoptées*
- *Evolution des volumes de gaspillage*
- *Evolution des volumes de biodéchets valorisés*

Tableau de bord :

2.3.2

SENSIBILISER LE GRAND PUBLIC AU NON – GASPILLAGE ET VALORISATION DES BIODÉCHETS

Typologie de l'action : Sensibilisation	Echelle / Périmètre géographique : Communauté d'agglomération de l'Auxerrois
Public cible :  Tous publics, grand public	
Contexte : En France, 33% des pertes et gaspillage se situent au niveau de la consommation. Le gaspillage représente plus de 20kg par an et par habitant. Un repas génère en moyenne 100 g de gaspillage par personne en restauration collective, et 30 g à domicile. Par ailleurs, la valorisation des biodéchets notamment les déchets alimentaires devient obligatoire pour tous les citoyens à compte du 01/01/24 et implique donc leur tri à la source.	
Objectifs de l'action : ➤ Sensibiliser : Faire prendre conscience de l'impact du gaspillage, expliquer les solutions, convaincre d'agir ➤ Faire connaître les outils de réduction du gaspillage alimentaire destinés aux consommateurs (<i>achat en vrac</i>, Phenix / to good to go, gourmet bag, etc.) ➤ Accompagner la mise en œuvre de l'obligation de gestion des déchets organiques	
Description de l'action : • Défi familles Alimentation positive • Ateliers alimentaires (cuisiner rapide, déclinaison pâte, congélation) avec les scolaires + support pour la maison • Communication institutionnelle: guide compostage et lutte contre gaspillage alimentaire • Formations hebdomadaires autour de compostage pour les foyers dotés de composteurs, ainsi que pour les jardins collectifs • Interventions dans les établissements scolaires (restauration collective) autour du gaspillage alimentaire • Mener des actions de communication auprès des producteurs et exposants sur les marchés : possibilités de dons ou ventes à moindre coût	Transition alimentaire :  Faisabilité / complexité :  Maturité de l'action et des acteurs :  Impact attendu sur l'enjeu : 
Résultats attendus : ✓ Meilleure connaissance et compréhension par les habitants des enjeux liés au gaspillage ✓ Mobilisation renforcée de tous les habitants contre le gaspillage ✓ Adoption du tri à la source des biodéchets	
Etapes clés – calendrier prévisionnel 2024-2025 : • 1ère étape :	Coût estimé de l'action : - R: animation PAT + service déchet+com - B : subvention asso? Moyens humains alloués : Financements possibles :
Maître d'ouvrage et partenaires pressentis : Chef de projet: Romain CARATY (DVCV) Copilotes: SDCY Partenaires opérationnels : Bio Bourgogne, associations (Secours Catholique, Le Parc, maisons de quartier, ...), Bailleurs sociaux, bailleurs sociaux, Education Nationale?	Ressources/existant/sources d'inspiration : <i>* Nombreuses actions / ressources de sensibilisation existantes</i>
Articulation avec les autres politiques publiques : Programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés	
Points de vigilance/ freins / difficultés / questionnements /commentaires : • Le coût • Il faut accompagner dans le temps • Trouver un bénéfice pour les actions réalisées, dispositif de récompense à trouver, féliciter dès l'école • Pas le temps de cuisiner	

Indicateurs de réussite :

Indicateurs de réalisation

- *Nombre d'habitants touchés*

Indicateurs de résultats

- *Nouvelles démarches développées / pratiques adoptées*
- *Evolution des volumes de gaspillage*
- *Evolution des volumes de biodéchets valorisés*

Tableau de bord :

DEVELOPPER DES SOLUTIONS LOCALES DE VALORISATION DES BIODECHETS (compostage, méthanisation, deshydratation)

Typologie de l'action : Développement de projet

Public cible :  Tous publics (particuliers et professionnels)

Echelle / périmètre géographique :

Communauté d'agglomération de l'Auxerrois

Contexte :

L'obligation de tri à la source des biodéchets pour tout le monde (particuliers et professionnels) entre en vigueur au 1^{er} janvier 2024. Le développement de solutions locales est essentiel par souci de cohérence en matière d'impact écologique et de mise au service du territoire de la valeur ajoutée générée par le développement des activités développées. Un nombre de structures et d'initiatives portent des démarches et projets en lien avec la valorisation des biodéchets. Un enjeu principal consiste à faire connaître la réglementation et les initiatives existantes pouvant s'adresser aux particuliers et aux professionnels.

Objectifs de l'action :

- Eliminer les déchets biodégradables dans les poubelles ménagères et professionnelles d'ici 2024
- Réduire le coût des collectes de déchets
- Limiter le déplacement des biodéchets (< 30 km)
- Garder la valeur ajoutée (compost/énergie/emploi) sur le territoire

Description de l'action :

- Réaliser un inventaire/diagnostic de l'existant (des publics et moyens de collecte)
- Mener une réflexion en concertation avec la population sur les solutions adaptées aux habitants et habitats
- Informer les différents publics de la réglementation et outils existants
- Développer des solutions de valorisation de proximité:
 - Compostage individuel/partagé; lombricomposteurs
 - Poulaiers collectifs
 - etc.
- Développer des solutions locales pour les déchets collectés
 - Compostage en bout de champ/méthanisation/plateforme de compostage
- Evaluer les actions menées

Transition alimentaire :



Faisabilité / complexité :



Maturité de l'action et des acteurs :



Impact attendu sur l'enjeu :



Résultats attendus :

- ✓ Mise en place de solutions locales pour les particuliers et les professionnels : Plateforme de compostage, solution de valorisation de proximité
- ✓ Augmentation des quantités de biodéchets valorisées
- ✓ Zéro biodéchets dans les poubelles

Etapes clés – calendrier prévisionnel 2023-2025 :

- 1ère étape :

Coût estimé de l'action :

Fonctionnement

Investissement

Moyens humains alloués :

Financements possibles :

Maître d'ouvrage et partenaires pressentis :

Chef de projet: Mathieu CAISSOT (DVCV)

Partenaires opérationnels : Chambre d'agriculture, SDCY, Collect 89, Au bonheur des chutes, CPIE, restauration collective, producteurs, communes, associations

Ressources/existant/sources d'inspiration :

- Alfacy à Dijon (compostage en bout de champs)
- Poulaiier de village à Jussy
- Poulaiier collectif Bourg-la-Reine (association haie magique)

Articulation avec les autres politiques publiques :

Programme local prévention déchets Auxerrois

Points de vigilance/ freins / difficultés / questionnements /commentaires :

- Réglementation sur le traitement des biodéchets (gestion de sous-produits animaux)
- Une coordination par la communauté de l'Auxerrois
- Accessibilité aux points de collecte
- Mobilité des publics

Indicateurs de réussite :

Indicateurs de réalisation

- *Nombre d'habitants et de professionnels touchés (information, sensibilisation, mobilisation)*

Indicateurs de résultats

- *Nouvelles solutions locales mises en place*
- *Développement du tri des biodéchets*
- *Volume de biodéchets valorisés*
- *Volume de biodéchets valorisés localement*

Tableau de bord :



communauté
de l'auxerrois

Projet alimentaire territorial

Fiches-actions

Orientation 3 :

Accompagner la restauration hors domicile dans sa transition vers une alimentation plus durable et plus locale

Axe 3.1 – Accompagner le développement d'une offre locale pour la restauration collective

3.1.1 FACILITER LES APPROVISIONNEMENTS EN PRODUITS LOCAUX POUR LES OPÉRATEURS DE LA RESTAURATION COLLECTIVE

Axe 3.2 – Accompagner la restauration collective dans l'atteinte d'Egalim

3.2.1 METTRE EN RÉSEAU L'ENSEMBLE DES ACTEURS DE LA RC - SCOLAIRE, ESMS, EPHAD, HÔPITAUX...(CUISINIERS, INTENDANTS,) SUR ÉCHANGES DE PRATIQUES PERMETTANT L'ATTEINTE DES OBJECTIFS EGALIM

3.2.2 APPROFONDIR LES OPPORTUNITÉS DE MUTUALISATION DE LA RESTAURATION COLLECTIVE COMMUNALE (ACHATS ET ÉQUIPEMENTS)

Orientation 3 :

Accompagner la restauration hors domicile dans sa transition vers une alimentation plus durable et plus locale

3. Accompagner la restauration hors domicile dans sa transition vers une alimentation plus durable et plus locale						
	Caractérisation des actions	Impact attendu sur l'enjeu	maturité	Complexité	Impact économique	Transition alimentaire
Axe 3.1	Accompagner le développement d'une offre locale pour la restauration collective					
3.1.1	Faciliter les approvisionnements en produits locaux pour les opérateurs de la RC					
Axe 3.2	Accompagner la RC Communale dans l'atteinte d'Egalim					
3.2.1	Mettre en réseau l'ensemble des acteurs de la RC					
3.2.2	Approfondir les opportunités de mutualisation de la restauration collective communale (achats et équipements)					

FACILITER LES APPROVISIONNEMENTS EN PRODUITS LOCAUX POUR LES OPÉRATEURS DE LA RESTAURATION COLLECTIVE

Typologie de l'action : Animation du réseau partenarial / Enquête

Echelle / Périmètre géographique :

Communauté d'agglomération de l'Auxerrois

Public cible :  Producteurs  Restauration collective

Contexte :

- Les communes de l'agglomération, souvent en délégation de service public, ne détiennent pas la capacité à gérer directement leurs approvisionnements notamment si elles souhaitent travailler en direct avec les producteurs du territoire. L'enjeu est donc d'accompagner les prestataires à l'identification et l'achat à des producteurs locaux
- Sur le territoire, il existe peu de filières ou d'organisation de la production en capacité de fournir la restauration collective pour des tailles d'établissements diverses, de manière régulière et en quantités adéquates.

Objectifs de l'action :

- Améliorer l'interconnaissance des différents acteurs en mettant en place un cadre de rencontre et d'échanges
- Identifier les fournisseurs potentiels et acheteurs potentiels, échanger sur les contraintes et les besoins de chacun
- Développer des solutions permettant d'améliorer les démarches d'approvisionnement local adaptées aux différents acteurs : sociétés de restauration collective (SRC), producteurs et communes.

Description de l'action :

- Diagnostiquer les besoins de la RC pour accompagner au mieux les producteurs par la suite.
- Identifier les producteurs intéressés pour fournir la RC, les groupements de producteurs, etc. et sensibiliser/former des producteurs à ce débouché
- Identifier les productions et volumes par type de produit sur le territoire, et dégager du foncier pour développer des productions capables de servir le marché de la restauration collective
- Sensibiliser et accompagner les communes à inclure des clauses dans leur contrat de marché public pour imposer au prestataire des approvisionnements auprès de producteurs locaux
- Sensibiliser sur l'importance de l'engagement des acheteurs pour des partenariats efficaces et pérennes. Sensibiliser les collectivités au surcoût des produits en local et la nécessité de rémunérer et pérenniser l'activité des producteurs locaux.
- Centraliser la demande des acheteurs, et accompagner les SRC à développer leur traçabilité
- Entamer une réflexion de mutualisation de l'offre afin d'amortir les coûts logistiques, proposer une diversité de produits et une régularité aux acheteurs et adapter l'exigence des acheteurs (créneaux de livraisons)
- Organiser des rencontres BtoB, des visites à la ferme pour les acheteurs et des visites de cuisines / de fermes / défis en s'appuyant sur les démarches existantes.
- Accompagner les chefs cuisinier et adjoints à faire évoluer la manière de convenir les menus : avec plus d'adaptabilité en fonction de la disponibilité de l'offre / échanges entre cuisiniers

Résultats attendus :

- ✓ Des acheteurs ayant une meilleure visibilité de l'offre locale
- ✓ Des acheteurs sensibilisés aux aléas de la production (souplesse dans l'affichage des menus...)
- ✓ Des producteurs sensibilisés aux avantages et contraintes du débouché de la restauration collective et en capacité de s'engager sur des volumes
- ✓ Une augmentation de la part de produits locaux en RC.

Etapes clés – calendrier prévisionnel 2023-2025 :

- Enquête / étude pour mieux définir les besoins des communes et des prestataires, ainsi que leurs marges de manœuvre
- Benchmark des solutions logistiques existantes

Maître d'ouvrage et partenaires pressentis :

Pilotes: Xavier ANTOINE et Philippe HAVOUI

Copilotes: Conseil départemental et chambre d'agriculture

Partenaires pressentis :

Sociétés restauration collective, GRAP Nord Bourgogne, Manger Bio BFC, Biocoop restauration, Bourgogne primeur, Pomona, Metro, Drive Fermier, Chambre d'agriculture, Bio Bourgogne, Agrilocal, COCEBI.

Expertise à mobiliser :

Formations des cuisiniers et intendants, CD89 (Agrilocal)

Articulation avec les autres politiques publiques :

Se rapprocher d'autres territoires pour interroger la pertinence et l'échelle d'un outil logistique / mutualisation de l'offre

Coût estimé de l'action :

Animation à ce stade

Moyens humains alloués :

Financements possibles :

Ressources/existant/sources d'inspiration :

Des outils et structures existent type Manger Bio BFC, le Drive Fermier, Agrilocal pouvant faciliter la mise en relation des producteurs et des acheteurs, notamment sur l'aspect logistique et recensement de l'offre existante. Organisations de forums annuels organisés par la CA89 (cf [showroom 2021 Tonnerois](#))

2022 : formation à destination des cuisiniers de restauration collective dans le cadre PAT Pays Nivernais Morvan par une réponse collective de BioBourgogne, CPIEs, nutritionnistes et cuisinière

Points de vigilance/ freins / difficultés / questionnements /commentaires :

Investissements importants pour les exploitants, [surcoûts pour les collectivités à prendre en charge dans le coût repas](#)
Comment différencier ses produits par rapport à un producteur concurrent ? Nécessité d'organiser la production
Problématique de l'accès à l'eau et au foncier pour les cultures légumières

[Prendre en compte les acteurs intermédiaires pour la collecte et la transformation \(Moulins locaux\)](#)

S'appuyer sur des outils et professionnels présents sur le territoire ou à proximité : Manger Bio BFC, Agrilocal, Drive Fermier

[Raisonnement un projet logistique à l'échelle adaptée \(interterritoriale?\)](#)

Transition alimentaire :



Faisabilité / complexité :



Maturité de l'action et des acteurs :



Impact attendu sur l'enjeu :



Indicateurs de réussite :

Indicateurs de réalisation

- Nombre de participants aux rencontres organisées

Indicateurs de résultats

- Nombre de nouvelles relation commerciales développées entre entre agriculteurs et restauration collective
- Augmentation de la part de produits locaux dans la RC

Tableau de bord :

Description de l'action suite :

- > Mise en place d'une plateforme physique facilitant les appros "égalim" pour Yonne / Auxerre (cf MangerBio BFC dans le prolongement de la plateforme virtuelle)
- > Imaginer un Rungis de l'Yonne – MIL?
- > Elargir service Agrilocal (EPHAD, ESMS)

Typologie de l'action : Animation du réseau partenarial / Formation

Public cible :  Communes  SRC  ESMS

Contexte : L'entrée en vigueur de la Loi Egalim pose de nombreux défis aux établissements de restauration collective et appelle une évolution des pratiques professionnelles et des organisations. Le niveau d'avancement dans la mise en œuvre des nouvelles exigences est très variable sur le territoire .

Objectifs de l'action :

- Faciliter le partage d'expériences, de bonnes pratiques, de partenaires, entre acteurs de la RC en s'appuyant sur les communes les plus avancées en matière de respect d'Egalim et de transition alimentaire
- Accompagner la montée en compétences des équipes notamment par la mutualisation d'actions de formation sur l'alimentation pour les équipes des RC (nutrition et santé et environnement), pouvant être relais pour l'éducation des convives au bien manger, élargi à la santé.

Description de l'action :

- Création d'un annuaire des référents de la restauration collective (outil alimenté par chaque acteur, mais besoin d'une animation pour mettre à jour la plateforme numérique)
- Création d'espaces de rencontre, avec des thématiques transverses (format et fréquence à définir)
- Création d'espaces thématiques avec les personnes référentes : agenda commun, espace numérique partagé, chat, mais aussi temps de rencontre
- Travail sur des sujets d'actualité comme l'arrêt des barquettes
- Identification des besoins en formation
- Formation des personnels accompagnant (ATSEM, bénévoles) sur nutrition, gaspillage, éducation au goût, équilibres alimentaires
- Développer des démarches communes avec les autres professionnels travaillant également avec les convives pour relayer, alimenter et renforcer l'éducation alimentaire des publics (par exemple les professionnels de l'éducation nationale ou de l'animation)

Résultats attendus :

- Harmonisation et amélioration des pratiques en restauration collective communale (approvisionnements, menus, prévention du gaspillage, ...)
- Amélioration de l'atteinte des objectifs Egalim pour l'ensemble des communes
- Acquisition de savoirs sur la nutrition par l'ensemble des types de convives et des personnes travaillant en lien avec la restauration collective

Echelle / périmètre géographique :

Communauté d'agglomération de l'Auxerrois, communauté communes Aillantais en Bourgogne, communauté communes Chablis villages et terroirs

Transition alimentaire :



Faisabilité / complexité :



Maturité de l'action et des acteurs :



Impact attendu sur l'enjeu :



Etapes clés – calendrier prévisionnel 2023-2025 :

Maître d'ouvrage et partenaires pressentis :

Pilotes: Xavier ANTOINE, Philippe HAVOUIS,
Copilotes : Communes volontaires (à recenser)
Partenaires pressentis : Conseil départemental, DDT (Bertrand FRECHOT), CPAM,ARS, DREETS, éducation nationale, Sociétés restauration collective (API, Elior, Elite...), CNFPT
Expertise à mobiliser : agents

Articulation avec les autres politiques publiques :

Contrat local de santé

Coût estimé de l'action :

Moyens humains alloués :

Financements possibles :

Ressources/existant/sources d'inspiration :

CAA, Département, CNFPT, Agrilocal
Groupes de Chefs de cuisine mis en place par secteurs par le CD89 et BioBourgogne
Inclusion des enfants dans certaines étapes du service (notamment débarrasser) pour sensibiliser au gaspillage alimentaire

Points de vigilance/ freins / difficultés / questionnements /commentaires :

- Existence de restaurants qui ne sont pas déclarés à Jeunesse et sport (possible sur le temps du midi, hors temps périscolaire), ce qui permet d'avoir des bénévoles pour encadrer les enfants.
- La formation ne peut pas être imposée aux bénévoles et aux Atsem (?)

Indicateurs de réussite :

Indicateurs de réalisation

- *Nombre de professionnels / De structures de RC impliqué dans le réseau*
- *Nombre de rencontres mises en œuvre*
- *Nombre d'actions de formation organisées*
- *Nombre de personnes formées*

Indicateurs de résultats

- *Evolution de l'atteinte des objectifs Egalim sur l'ensemble du territoire*
- *Nombre d'initiatives/de projets/de bonnes pratiques développées*

Tableau de bord :

3.2.2

APPROFONDIR LES OPPORTUNITÉS DE MUTUALISATION DE LA RESTAURATION COLLECTIVE COMMUNALE (ACHATS ET ÉQUIPEMENTS)

Typologie de l'action : Etude

Public cible :  Communes

Echelle / Périmètre géographique :

Communauté d'agglomération de l'Auxerrois

Contexte :

- L'ensemble des acteurs de la restauration collective (communale) se trouve confronté aux défis que pose la mise en œuvre de la loi Egalim
- L'organisation de la RC sur le territoire est hétérogène mais une large majorité des communes fonctionne en gestion concédée à des SRC
- Certaines communes travaillent collectivement dans le cadre de RPI
- La Ville d'Auxerre dispose d'une cuisine centrale qui doit faire l'objet d'une réflexion et potentiellement d'un agrandissement

Objectifs de l'action :

- Etablir un état des lieux complet et détaillé de l'organisation et du fonctionnement des établissements de la RC sur le territoire, des problématiques rencontrées par les communes et de leurs besoins
- Explorer les différents scénarios de coopération possible au sein de la CAA et disposer d'une base documentée et chiffrée pour apprécier les avantages, inconvénients et implications des différentes modalités de coopération possible selon les niveaux de mutualisation souhaités

Description de l'action :

Faire réaliser une étude détaillée par un prestataire externe pour produire :

1 / un état des lieux des installations existantes - situation et pratiques actuelles

- Etablir un état des lieux détaillé des services de restauration sur le territoire et du positionnement des communes sur leur organisation actuelle et leur perception de l'intérêt de la faire évoluer
- Analyser les fonctionnements actuels et diagnostiquer les besoins sur les principaux champs de mutualisation possibles :
 - Appros : fournisseurs, volumes par typologie de produits,
 - Mise en œuvre d'Egalim (...)
 - Production des repas

2/ des propositions de scénarii en adéquation avec l'existant et les enjeux du territoire

- Elaborer différents scénarii d'organisation de la restauration collective de la CAA autour des possibilités de mutualisation : groupement d'achats, équipements de type cuisine centrale ou légumerie, formation, ...
- Disposer d'un éclairage précis sur les implications financières de chaque option : investissements, répercussion sur la tarification des repas, retombées économiques.

Résultats attendus :

- ✓ Vision globale et détaillée de la RC sur l'ensemble des communes de la CAA
- ✓ Données précises et chiffrées sur les scénarios envisageables permettant aux communes de se positionner sur une base objectivée

Transition
alimentaire :



Faisabilité /
complexité :



Maturité de l'action
et des acteurs :



Impact attendu sur
l'enjeu :



Etapes clés – calendrier prévisionnel 2023-2025 :

- Création d'un groupe pilote
- Rédaction d'un cahier des charges et identification d'un prestataire
- Réalisation de l'étude

Coût estimé de l'action : 40 000 euros

Animation à ce stade

Fonctionnement

Investissement

Moyens humains alloués :

Financements possibles :

Ressources/existant/sources d'inspiration :

Cuisine centrale de Lons le Saunier, Charny - Orée de Puisaye

Maître d'ouvrage et partenaires pressentis :

Pilotes : Philippe HAVOUI, Xavier ANTOINE, Gwladys de SAINT-ETIENNE

Partenaires pressentis : Communes, Département (collèges), Région (Lycée et université), Agglo, GRAP Nord Bourgogne, Etablissements hospitaliers, pénitentiaires

Expertise à mobiliser : Formations des cuisiniers

Articulation avec les autres politiques publiques :

Points de vigilance/ freins / difficultés / questionnements /commentaires :

Juguler l'inflation des prix des repas avec l'introduction de productions locales notamment en travaillant sur la mutualisation, la réduction du gaspillage, le grammage, limitation de produits alimentaires onéreux

Indicateurs de réussite :

Indicateurs de réalisation

- *Mise en œuvre de l'étude*
- *Nombre de communes activement impliquées dans la démarche*

Indicateurs de résultats

- *Elaboration d'une stratégie/d'un plan d'action collectif*

Tableau de bord :



Projet alimentaire territorial

Fiches-actions

Orientation 4

Accroître la capacité nourricière de l'agriculture pour le territoire dans un contexte de défi climatique et de préservation de l'environnement

Axe 4.1 – Développer le lien entre agriculture, environnement et adaptation au changement climatique sur le territoire

4.1.1 ACCOMPAGNER L'ÉVOLUTION DES PRATIQUES AGRICOLES ET L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

4.1.2 PRÉSERVER LES RESSOURCES EN EAU (QUANTITÉ, QUALITÉ) À L'ÉCHELLE DE L'AGGLOMÉRATION

Axe 4.2 – Développer une agriculture nourricière sur le territoire en créant des conditions favorables pour la mise en place de projets agricoles

4.2.1 PRÉSERVER LE FONCIER AGRICOLE

4.2.2 COORDONNER LES ACTIONS AUTOUR DE L'INSTALLATION AGRICOLE (NOTAMMENT JEUNES ET HORS CADRE FAMILIAUX) : FORMATION, ACCOMPAGNEMENT TRANSMISSION, ETC.

Axe 4.3 - Accompagner le maintien ou le développement de filières structurées, pérennes, inter-territoriales, pour alimenter les différents débouchés du territoire

4.3.1 IDENTIFIER LES FILIÈRES D'OPPORTUNITÉ, SOUTENIR LA DIVERSIFICATION, ET ÉVALUER LES BESOINS EN OUTILS INTERMÉDIAIRES

4.3.2 - DÉVELOPPER DES FILIÈRES ANIMALES TERRITORIALES AFIN DE FAVORISER LE MAINTIEN DES ACTIVITÉS D'ÉLEVAGE

4.3.3 COMMUNIQUER AUTOUR DE L'AGRICULTURE, DE SON RÔLE ÉCONOMIQUE, NOURRICIER, SOCIAL, POUR LE TERRITOIRE ET ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION À L'AD DANS LES MÉTIERS AGRI-AGRO ET ALIMENTAIRES

Orientation 4

Accroître la capacité nourricière de l'agriculture pour le territoire dans un contexte de défi climatique et de préservation de l'environnement

4. Accroître la capacité nourricière de l'agriculture pour le territoire dans un contexte de défi climatique et de préservation de l'environnement

	Caractérisation des actions	Impact attendu sur l'enjeu	maturité	Complexité	Impact économique	Transition alimentaire
Axe 4.1	Développer le lien entre agriculture, environnement et adaptation au changement climatique sur le territoire					
4.1.1	Accompagner l'évolution des pratiques agricoles et l'adaptation au changement climatique					
4.1.2	Préserver les ressources en eau (qualité, quantité) à l'échelle de l'agglomération					
Axe 4.2	Développer une agriculture nourricière sur le territoire en créant des conditions favorables pour la mise en place de projets agricoles (installation / transmission / foncier et circuits courts)					
4.2.1	Préserver le foncier agricole					
4.2.2	Cordonner les actions autour de l'installation agricole (notamment jeunes et hors cadre familiaux) : formation, accompagnement					
Axe 4.3	Accompagner le maintien ou le développement de filières structurées, pérennes, inter-territoriales, pour alimenter les différents débouchés du territoire					
4.3.1	Identifier les filières d'opportunité, soutenir la diversification, et évaluer les besoins en outils intermédiaires					
4.3.2	Développer des filières animales territoriales afin de favoriser le maintien des activités d'élevage					
4.3.3	Communiquer autour de l'agriculture, de son rôle économique, nourricier, social, pour le territoire					

4.1.1

ACCOMPAGNER L'ÉVOLUTION DES PRATIQUES AGRICOLES ET L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Typologie de l'action : Animation du réseau partenarial

Public cible :  Agriculteurs, viticulteurs, arboriculteurs

Nombre de bénéficiaires : 350

Contexte :

- 11% = capacité théorique de la production du territoire à satisfaire les besoins en légumes de ses habitants
- Territoire en zone intermédiaire sensible au changement climatique avec un faible potentiel agronomique des sols
- 15% de la production de céréales icaunaise transformée dans le département

Objectifs de l'action :

- Soutenir la plantation d'arbres, de haies, et le développement de systèmes agroforestiers
- Préserver et développer les surfaces en agriculture biologique (AB) et en agriculture de conservation des sols (ACS)
- Poursuivre les efforts pour faire évoluer les pratiques agricoles moins utilisatrices d'intrants

Description de l'action :

- Sensibilisation des agriculteurs à l'agroécologie par le relai de publications techniques, le dialogue, et l'invitation à des journées thématiques (visite de fermes, rencontres entre exploitants, journées techniques...)
- Information sur les aides disponibles
- Accompagnement administratif au montage des dossiers de demande de subvention
- Exonération de la taxe foncière non-bâtie pour les parcelles en agriculture biologique
- Aides directes aux parcelles en bio / 0 phyto, sur les zones à enjeu maximal proches des captages stratégiques (plaine du Saulce, Boisseaux et plaine des Isles)
- Remise en état (plantation) de la parcelle de démonstration en agroforesterie à Coulanges la Vineuse, et signature d'un nouveau bail rural environnemental
- Communication sur les plantations de haie réalisées par les agriculteurs sur l'agglomération de l'Auxerrois

Résultats attendus :

- ✓ Maintien des surfaces en bio et en Agriculture de Conservation des Sols, et augmentation dans les aires d'alimentation de captage
- ✓ Augmentation des linéaires de haie, notamment dans les zones à enjeux environnementaux (trames verte et bleue)
- ✓ Essaimage de l'agroforesterie

Étapes clés – calendrier prévisionnel 2023-2025 :

- Démarrage des actions dès 2023 / actions déjà en cours

Maître d'ouvrage et partenaires pressentis :

Pilote: Sandrine VATINELLE

Partenaires pressentis : Xavier ANTOINE , Chambre d'agriculture, Bio Bourgogne, GIEE Saulce-Baulche, APAD, CRPF, Conseil départemental 89, Région BFC, Agence de l'eau Seine-Normandie, DDT, DRAAF, syndicats agricoles, organismes stockeurs, CPIE

Expertise à mobiliser :

Articulation avec les autres politiques publiques :

PCAET, CTEC

Coût estimé de l'action :

Fonctionnement

Investissement

Moyens humains alloués :

Financements possibles :

Ressources/existant/sources d'inspiration :

le CD 89 porte chaque année un AAP « Mise en place de systèmes agroforestiers" qui permet de compléter les aides de la Région BFC dans le cadre du règlement bocage et paysage

Points de vigilance/ freins / difficultés / questionnements /commentaires :

Transition alimentaire :



Faisabilité / complexité



Maturité de l'action et des acteurs :



Impact attendu sur l'enjeu :



Indicateurs de réussite :

Indicateurs de réalisation

- *Nb d'agriculteurs sensibilisés*
- *Nb accompagnement dossiers, et superficie concernée*
- *Nb de journées de sensibilisation réalisées, réunions techniques, visites de fermes...*

Indicateurs de résultats

- *Surfaces de cultures à bas niveau d'intrants, dont en agriculture biologique (AB)*
- *Nb d'agriculteurs en AB (évolution)*
- *Linéaire de haie et superficie agroforesterie (évolution)*

Tableau de bord :

4.1.2

PRÉSERVER LES RESSOURCES EN EAU (QUALITÉ, QUANTITÉ) À L'ÉCHELLE DE L'AGGLOMÉRATION

Typologie de l'action : Animation du réseau partenarial

Public cible :  Agriculteurs, viticulteurs, arboriculteurs

Nombre de bénéficiaires : 350

Echelle / périmètre géographique :

Communauté d'agglomération de l'Auxerrois pour la sensibilisation

Contexte :

3 aires d'alimentation de captage (AAC) prioritaires ~ 19 000 ha ~ 150 agriculteurs
Territoire en zone intermédiaire sensible au changement climatique avec un faible potentiel agronomique des sols

Objectifs de l'action :

- Poursuivre et maintenir l'animation agricole de l'Auxerrois autour des périmètres de captages
- Mettre en valeur les producteurs engagés dans l'évolution des pratiques (lien alimentation / protection de l'eau) (ex : mise en avant des signataires de la charte et des bonnes pratiques des producteurs engagés)

Description de l'action :

- Engagement contractuel avec l'agence de l'eau Seine-Normandie pour signer un contrat territorial eau et climat
- Déploiement de la charte locale pour la qualité de l'eau potable
- Rencontres individuelles et collectives d'agriculteurs
- Promotion de formations en lien avec les pratiques agro-écologiques
- Développement de l'agriculture biologique
- Participation à un réseau d'animateurs captage
- Informations auprès des exploitants sur la qualité de l'eau potable
- Accompagnements de projets individuels ou collectifs dans le cadre de la protection de l'eau potable
- Création d'un logo spécifique pour les agriculteurs engagés dans la charte locale et diffusion de panneaux pour affichage
- Favoriser l'échange de pratiques et dynamiques collectives sur les bonnes pratiques de gestion de l'eau
- Communication médias sur les actions des producteurs engagés dans l'évolution des bonnes pratiques, visites ouvertes au public et scolaires...
- Lutte contre le gaspillage d'eau (amélioration rendement réseau, sensibilisation consommateurs...)

Transition alimentaire :



Faisabilité / complexité :



Maturité de l'action et des acteurs :



Résultats attendus :

Impact attendu sur l'enjeu :



Etapes clés – calendrier prévisionnel 2023-2025 :

- Démarrage des actions dès 2023 / actions déjà en cours

Coût estimé de l'action :

Fonctionnement

Investissement

Moyens humains alloués: deux ETP dédiés à l'animation agricole et à la préservation des ressources en eau

Maître d'ouvrage et partenaires pressentis :

Pilote : Sandrine VATINELLE

Partenaires pressentis : Chambre d'agriculture, Bio Bourgogne, Agence de l'eau Seine-Normandie, délégataire eau potable, CD89 (Cyril KLAINGUER), CPIE Yonne-Nièvre

Expertise à mobiliser :

Financements possibles : Agence de l'eau Seine-Normandie

Ressources/existant/sources d'inspiration :

"Aides financières et transition agricole : un guide pour les collectivités"

démarche "Terre de Sources" (Rennes Métropole)

Articulation avec les autres politiques publiques :

PCAET

Points de vigilance/ freins / difficultés / questionnements /commentaires :

Indicateurs de réussite :

Indicateurs de réalisation

- *Signature contrat territorial eau et climat avec agence de l'eau Seine-Normandie*
- *Nb d'agriculteurs rencontrés dans le cadre de la charte locale pour l'eau (évolution)*
- *Nb articles et communications*
- *Fréquentation exposition eau*

Indicateurs de résultats

- *Nb d'agriculteurs signataires de la charte locale pour l'eau (évolution)*
- *Superficie agricole engagée dans la charte*

Tableau de bord :

4.2.1

PRÉSERVER LE FONCIER AGRICOLE

Typologie de l'action : Etude et développement partenarial

Echelle / Périmètre géographique :
Communauté d'agglomération de l'Auxerrois

Public cible :  Producteurs , futurs installés

Contexte :

- 11% = capacité théorique de la production du territoire à satisfaire les besoins en légumes de ses habitants
- Territoire en zone intermédiaire sensible au changement climatique avec un faible potentiel agronomique des sols
- ¼ des exploitants de l'agglo a plus de 60 ans, et environ 60% seulement seront remplacés (chiffres Yonne)

Objectifs de l'action :

- Maintenir la capacité de production du territoire
- Mieux connaître la valeur agronomique des sols pour orienter les usages (agricoles, forestiers, autres) , et les productions possibles (alimentaire, industriel, énergétique)
- Préserver la vocation agricole des sols à fort potentiel agronomique

Description de l'action :

- Etendre les baux ruraux environnementaux aux parcelles en propriété de la Communauté d'agglomération et de la Ville d'Auxerre, et encourager les communes à le faire
- Identifier les biens sans maître
- Réaliser une cartographie des sols au 1:50 000 pour identifier les potentialités des différents sols, leur répartition, et adapter la stratégie de préservation dans les documents d'urbanisme
- Evaluer le partenariat avec la SAFER pour la mise en réserve dans les zones à enjeu eau potable (fin 2023)
- Engager un rapprochement avec Terre de liens pour faciliter l'accès au foncier aux porteurs de projet
- Réaliser un diagnostic foncier et encourager les échanges pour localiser la réserve foncière agglo dans les zones à enjeu (périmètres rapprochés et éloignés)
- Mobilisation des outils fonciers (PLUiHM, zones agricoles protégées...) pour préserver la vocation agricole des terres

Transition alimentaire :



Faisabilité / complexité :



Maturité de l'action et des acteurs :



Impact attendu sur l'enjeu



Résultats attendus :

- Du foncier disponible pour accueillir des porteurs de projet hors cadre familial
- Maintien du nombre d'actifs agricoles

Etapes clés – calendrier prévisionnel 2023-2025 :

- Démarrage des actions dès 2023

Coût estimé de l'action :

Fonctionnement

Investissement

Moyens humains alloués :

Financements possibles :

Maître d'ouvrage et partenaires pressentis :

Pilotes : Xavier ANTOINE, Mélie VIDAL, et Sandrine VATINELLE

Partenaires : SAFER, communes, Chambre d'agriculture, Terres de Liens, service urbanisme et aménagement du territoire, DDT

Expertise à mobiliser :

Ressources/existant/sources d'inspiration :

Articulation avec les autres politiques publiques :

PLUiHM

Points de vigilance/ freins / difficultés / questionnements /commentaires :

Indicateurs de réussite :

Indicateurs de réalisation

- *Renouvellement convention SAFER (2024-2028)*
- *Formalisation partenariat Terres de liens*
- *Nb agriculteurs rencontrés sur thème foncier*
- *Nb de propriétaires rencontrés*
- *Carte des sols et notice*

Indicateurs de résultats

- *Nb de parcelles et superficie avec des baux ruraux environnementaux (BRE)*
- *Superficie acquise par la Communauté (réserve SAFER ou préemption directe)*
- *Nb agriculteurs installés ou confortés*

Tableau de bord :

4.2.2

COORDONNER LES ACTIONS AUTOUR DE L'INSTALLATION AGRICOLE (NOTAMMENT JEUNES ET HORS CADRE FAMILIAUX) : FORMATION, ACCOMPAGNEMENT TRANSMISSION, ETC.

Typologie de l'action : Animation

Echelle / Périmètre géographique :

Public cible :  Candidats à l'installation, cédants et futurs cédants

Communauté d'agglomération de l'Auxerrois

Nombre de bénéficiaires : indéfini

Contexte :

11% = capacité théorique de la production du territoire à satisfaire les besoins en légumes de ses habitants
Territoire en zone intermédiaire sensible au changement climatique avec un faible potentiel agronomique des sols
¼ des exploitants de l'agglomération ont plus de 60 ans, et environ 60% seulement seront remplacés (chiffres Yonne)

Objectifs de l'action :

- Attirer des porteurs de projets prêts à développer des projets agricoles innovants tout en valorisant les outils de production existants
- Structurer des outils d'accompagnement (formation, maîtrise foncière, soutien financier), permettant de faciliter les installations, notamment sur les filières en déficit (volailles, œufs, légumes)
- Maintien du nb d'exploitants et de la SAU

Description de l'action :

- Engager un rapprochement avec Terre de liens pour faciliter l'accès au foncier aux porteurs de projet
- Créer des espaces tests agricoles, en maraîchage, mais aussi sur d'autres types d'agriculture (polyculture élevage notamment)
- Mettre en place un système de veille pour les projets d'installation correspondant à la politique de la communauté d'agglomération (privilégier les installations en bio sur les secteurs les plus sensibles)
- Réaliser une étude sur les cédants afin d'identifier et connaître leur projet
- Mobiliser la réserve foncière des collectivités pour l'installation de porteurs de projet
- Favoriser et développer les actions menées par les partenaires sur la thématique de l'installation
- **Faire le lien avec la formation initiale agricole**

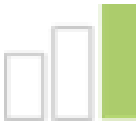
Transition alimentaire :



Faisabilité / complexité :



Maturité de l'action et des acteurs :



Impact attendu sur l'enjeu



Résultats attendus :

Etapes clés – calendrier prévisionnel 2023-2025 :

- Démarrage des actions dès 2023

Coût estimé de l'action :

Fonctionnement

Investissement

Moyens humains alloués :

Financements possibles :

Maître d'ouvrage et partenaires pressentis :

Pilote: Sandrine VATINELLE, CA89

Copilotes : X. ANTOINE, M. VIDAL et C. GARNIER

Partenaires pressentis : Chambre d'agriculture, SAFER, Terres de Liens, Semeurs du possible (Maryon CANTREL), Syndicats agricoles (JA) et région Bourgogne Franche Comté, Bio Bourgogne, administration, **Semeurs du possibles**, CFPPA la Brosse, **MFR, le réseau RARES (Pauline JULLIEN)**
Expertise à mobiliser :

Ressources/existant/sources d'inspiration :

RENETA (réseau national des espaces-tests agricoles)
dispositif des Ceintures Vertes
exemples de Limoges Métropole, Troyes Champagne Métropole

Articulation avec les autres politiques publiques :

Points de vigilance/ freins / difficultés / questionnements /commentaires :

Nécessité d'un vrai soutien et d'une intention politique pour faciliter, prioriser l'installation des jeunes agriculteurs sur les communes ou l'agglomération
De réelles actions de sensibilisation / communication à réaliser pour favoriser l'acceptabilité des projets agricoles sur le territoire, qui peuvent parfois être mal perçus (élevage, nuisances sonores et odorantes, etc.) : nécessite de vrais temps de concertation

Indicateurs de réussite :

Indicateurs de réalisation

- *Formalisation partenariat Terres de liens*
- *Animation CA89 sur la transmission / installation (convention spécifique avec CAA)*
- *Veille installation sur périmètre CAA (convention CA89)*

Indicateurs de résultats

- *Nb cédants accompagnés*
- *Nb installation en AB et superficie sur AAC prioritaires*

Tableau de bord :

4.3.1

IDENTIFIER LES FILIÈRES D'OPPORTUNITÉ, SOUTENIR LA DIVERSIFICATION, ET ÉVALUER LES BESOINS EN Outils INTERMÉDIAIRES

Typologie de l'action : Etude, animation, aide financière

Echelle / Périmètre géographique :
Communauté d'agglomération de l'Auxerrois

Public cible :  Producteurs  Transformateurs

Contexte :
11% = capacité théorique de la production du territoire à satisfaire les besoins en légumes de ses habitants
Territoire en zone intermédiaire sensible au changement climatique avec un faible potentiel agronomique des sols
15% des céréales produites dans l'Yonne sont transformées dans le département

Objectifs de l'action :

- Identifier les filières d'opportunité pour le territoire (les plus adaptées aux enjeux environnementaux et climatiques, et qui présentent les meilleurs potentiels économiques)
- Evaluer les besoins en outils intermédiaires, et soutenir leur développement
- Augmenter l'autonomie alimentaire du territoire

Description de l'action :

- Réaliser une cartographie des sols au 1:50 000 pour identifier les potentialités des différents sols, leur répartition,
- Réaliser une étude pour recenser les cultures et filières adaptées aux conditions pédoclimatiques actuelles et futures, et évaluer la faisabilité technico-économique de leur développement sur le territoire
- Soutenir les expérimentations autour de la diversification
- Etudier les opportunités de développer des outils logistiques, des outils de transformation, une offre adaptée au marché local (restauration hors domicile par exemple), en tenant compte de l'échelle la plus adaptée (PETR, département) et des productions à valoriser. Exemple: développer une malterie dans un contexte de développement des brasseries artisanales et d'augmentation de la production d'orge.
- Structurer la filière fibre locale, complémentaire des filières nourricières
- Accompagner des innovations commerciales, filières équitables entre producteurs et distributeurs

Transition alimentaire :



Faisabilité / complexité :



Maturité de l'action et des acteurs :



Impact attendu sur l'enjeu :



Résultats attendus :

- Diversification des grandes cultures en lien avec la vocation nourricière du territoire et en réponse aux évolutions climatiques (réchauffement, difficultés d'accès à l'eau, etc.)
- Développement des surfaces en légumes

Etapes clés – calendrier prévisionnel 2023-2025 :

- Démarrage des actions dès 2023

Coût estimé de l'action :

Moyens humains alloués :

Financements possibles : PRALIM

Maître d'ouvrage et partenaires pressentis :

Pilote: Xavier ANTOINE, CD89
Partenaires pressentis : Sandrine VATINELLE, Chambre d'agriculture, PETR grand Auxerrois, **collectifs de producteurs.trices**, UPVY, Chambre de commerce et d'industrie, collecteurs (dont **COCEBI**) et transformateurs, DDT, région Bourgogne Franche-Comté, Collectivités menant une démarche PAT, FR CUMA, Vitagora
Expertise à mobiliser :

Ressources/existant/sources d'inspiration :

Articulation avec les autres politiques publiques :

PAT conseil départemental et autres collectivités

Points de vigilance/ freins / difficultés / questionnements /commentaires :

Question des besoins en eau sur production légumes
Acceptabilité sociale

Indicateurs de réussite :

Indicateurs de réalisation

- *Carte des sols et notice*
- *Etude filières production et transformation*

Indicateurs de résultats

- *Filières créées, collectif d'agriculteurs, superficie concernée*

Tableau de bord :

4.3.2

DÉVELOPPER DES FILIÈRES ANIMALES TERRITORIALES AFIN DE FAVORISER LE MAINTIEN DES ACTIVITÉS D'ÉLEVAGE

Typologie de l'action : Etude

Public cible :  Eleveurs

Echelle / Périmètre géographique :
Communauté d'agglomération de l'Auxerrois

Contexte :

Objectifs de l'action :

- Favoriser le maintien des activités d'élevage,
- Valoriser les impacts environnementaux positifs (bilan carbone)
- Augmentation de l'autonomie des exploitations vis-à-vis des intrants

Description de l'action :

- Apporter un soutien financier à l'installation d'un cabinet vétérinaire pour les animaux de rente et chevaux (gros animaux)
- Atelier de transformation (conserverie par exemple) pour valorisation des avant (partie de l'animal nécessitant une cuisson longue) en développant les débouchés locaux pour les produits carnés issus de l'élevage local
- Favoriser la complémentarité élevage et grande culture par le pâturage des cultures / couverts par les ovins, échanges paille-fumier, valorisation de la luzerne...
- Sensibiliser les exploitants en grande culture sur l'intérêt d'accueillir un berger itinérant, notamment ceux en agriculture de conservation des sols

Transition alimentaire :



Faisabilité / complexité :



Maturité de l'action et des acteurs :



Impact attendu sur l'enjeu :



Résultats attendus :

- Les transmissions des élevages sont sécurisés, voire l'élevage se développe sur le territoire du fait des opportunités de marché fournies par les filières territoriales
- Développement d'outils intermédiaires, au travers de mutualisation entre les acteurs

Étapes clés – calendrier prévisionnel 2023-2025 :

- Démarrage des actions dès 2023

Coût estimé de l'action :

Fonctionnement

Investissement

Moyens humains alloués :

Financements possibles :

Maître d'ouvrage et partenaires pressentis :

Pilote : Sandrine VATINELLE

Partenaires pressentis : , cabinet vétérinaire d'Avallon, Chambre d'agriculture, producteurs, Transformateurs (abattoirs), restauration collective et commerciale

Expertise à mobiliser :

Ressources/existant/sources d'inspiration :

Maillage vétérinaire départemental

Articulation avec les autres politiques publiques :

Points de vigilance/ freins / difficultés / questionnements /commentaires :

Acceptabilité sociale présence l'élevage

Enjeu transversal (producteurs, habitants, etc) : accompagnement au changement pour travailler sur l'acceptabilité de l'agriculture et cohabitation avec milieu périurbain > cibles de communication

Indicateurs de réussite :

Indicateurs de réalisation

- *Etude opportunité / faisabilité sur outils transformation*

Indicateurs de résultats

- *Création ou confortement d'un outil de transformation*
- *Evolution de l'élevage sur CAA (nb éleveurs, nb d'animaux), dont élevage itinérant*
- *Surface (SAU) consacrée au pâturage*

Tableau de bord :

4.3.3

COMMUNIQUER AUTOUR DE L'AGRICULTURE, DE SON RÔLE ÉCONOMIQUE, NOURRICIER, SOCIAL, POUR LE TERRITOIRE

Typologie de l'action : Animation du réseau partenarial

Echelle / Périmètre géographique :
Communauté d'agglomération de l'Auxerrois

Public cible :  Grand public  Scolaires

Contexte :

11% = capacité théorique de la production du territoire à satisfaire les besoins en légumes de ses habitants
Territoire en zone intermédiaire sensible au changement climatique avec un faible potentiel agronomique des sols
Volonté de mettre en avant les productions locales

Objectifs de l'action :

- Sensibiliser à l'alimentation durable avec les scolaires et le grand public (sur des fermes par exemple)
- Améliorer l'acceptabilité de la présence d'élevage et plus largement de l'agriculture sur le territoire à proximité (contexte périurbain)

Description de l'action :

Mette en place un défi foyers à alimentation positive
Visite de fermes: dispositif « fermes ouvertes », fermes pédagogiques, fermes élevage...
Annuaire de producteurs et des lieux de vente
Intervention auprès des scolaires
Présence (stand, exposition éphémère...) à l'occasion de salons dédiés à l'agriculture / alimentation

Transition alimentaire :



Faisabilité / complexité



Maturité de l'action et des acteurs :



Impact attendu sur l'enjeu :



Résultats attendus :

Des foyers plus enclins à cuisiner des produits bruts
Rapprochement entre consommateurs et producteurs (circuits courts, local, équitable, durable),

Etapes clés – calendrier prévisionnel 2023-2025 :

Démarrage des actions dès (à définir)

Elaborer un plan de communication afin de faire connaître au grand public les aménités liées à l'agriculture

Coût estimé de l'action :

- Fonctionnement
- Investissement
- Moyens humains alloués :
- Financements possibles :

Maître d'ouvrage et partenaires pressentis :

Pilotes: Sandrine VATINELLE, Gwladys de SAINT-ETIENNE
Partenaires pressentis : Chambre d'agriculture, syndicats agricoles, service communication de la communauté de l'Auxerrois et de l'Aillantais en Bourgogne, fédération des foyers ruraux? CPIE Yonne-Nièvre
Expertise à mobiliser :

Ressources/existant/sources d'inspiration :

Articulation avec les autres politiques publiques :

Points de vigilance/ freins / difficultés / questionnements /commentaires :

Enjeu transversal (producteurs, habitants, etc) : accompagnement au changement pour travailler sur l'acceptabilité de l'agriculture et cohabitation avec milieu périurbain > cibles de communication

Indicateurs de réussite :

Indicateurs de réalisation

- *Nb évènements organisés*

Indicateurs de résultats

- *Nb de foyers accompagnés, sensibilisé, sur alimentation*
- *Nb de participants aux évènements*

Tableau de bord :

Orientation TR

Faire émerger une démarche partenariale pour le système alimentaire de la Communauté de l'Auxerrois

Axe TR.1 – Gouvernance alimentaire multi-acteurs

TR.1.1 METTRE EN PLACE UNE GOUVERNANCE DE PILOTAGE ET DE MISE EN ŒUVRE DU PAT

Axe TR.2 – Communication du PAT vers les acteurs du système alimentaire

TR.2.1 Communiquer sur le PAT vers les acteurs du système alimentaire

Axe TR.3 – Transversalité du PAT et articulation avec les démarches portées par les autres territoires (PETR, Communautés de Communes, communes, etc.)

TR.3.1 METTRE EN PLACE UNE COOPERATION INTER-TERRITORIALE

TR.1.1

METTRE EN PLACE UNE GOUVERNANCE DE PILOTAGE ET DE MISE EN ŒUVRE DU PAT

Typologie de l’action : Gouvernance

Echelle / Périmètre géographique :
Communauté d’agglomération de l’Auxerrois

Public cible : Elus et partenaires du PAT

Contexte : Lors de l’élaboration du PAT, les instances de gouvernance mises en place étaient les suivantes : un copil resserré, un COTECH de partenaires techniques qui s’est progressivement ouvert au fur et à mesure du PAT, ainsi que 2 espaces de concertation (forum et ateliers de travail). La phase de mise en œuvre du PAT nécessite la mise en place d’une gouvernance adaptée afin d’assurer l’opérationnalité du projet.

Objectifs de l’action :

- Construire un schéma de gouvernance adapté au fonctionnement de la CAA et permettant d’assurer le pilotage et la mise en œuvre du plan d’action
- Formaliser le rôle et la composition des instances de gouvernance
- Garantir la pertinence et l'efficacité des modalités de gouvernance dans la durée

Description de l’action :

- Définir le rôle des parties prenantes et organiser leur participation
- Clarifier les processus décisionnels
- Préciser les modalités d’animation
- Organiser l'activité des différentes instances de gouvernance
- Définir les modalités d'adaptation au besoin

Transition alimentaire :



Faisabilité / complexité



Maturité de l’action et des acteurs :



Résultats attendus :

- Des instances de gouvernances claires, formalisées et efficace
- Une bonne représentation des différents parties prenantes du PAT

Impact attendu sur l’enjeu :



Etapes clés – calendrier prévisionnel 2023-2025 :

Démarrage des actions dès (à définir) :

Été 2023 : formalisation de la gouvernance du PAT
2024 : mise en place des activités des différentes instances de gouvernance au service de la mise en œuvre du plan d'action

Coût estimé de l’action :

- Fonctionnement
- Investissement
- Moyens humains alloués :
- Financements possibles :

Maître d’ouvrage et partenaires pressentis :

Pilote/maître d’ouvrage : Communauté de l’Auxerrois

Partenaires pressentis :

Expertise à mobiliser :

Ressources/existant/sources d’inspiration :

Articulation avec les autres politiques publiques :

Points de vigilance/ freins / difficultés / questionnements /commentaires :

Typologie de l'action : Communication

Echelle / Périmètre géographique :
Communauté d'agglomération de l'Auxerrois

Public cible : Elus Partenaires du PAT Grand Public

Contexte : Une grande diversité d'acteurs du système alimentaires a participé aux différents temps d'élaboration du PAT mais avec des niveaux de mobilisation variables. Le passage à la phase de mise en œuvre du plan d'action requiert l'implication active des acteurs sur lesquels repose son caractère opérationnel, en premier lieu les opérateurs économiques, dont la disponibilité peut être limitée. La phase de mise en œuvre doit donc veiller à la pleine appropriation du plan d'action par l'ensemble des opérateurs du système alimentaire (associations, institutions, élus, opérateurs économiques, etc) afin de s'assurer de sa mise en œuvre opérationnelle. Il s'agira aussi de faire connaître le PAT au grand public.

Objectifs de l'action :

- Communiquer sur les avancées du PAT et les résultats obtenus
- Alimenter et entretenir la mobilisation des parties prenantes
- Faire connaître le PAT au grand public et renforcer la conscience citoyenne sur les enjeux de la transition alimentaire

Description de l'action :

- Programmer une newsletter aux membres du CLA
- Proposer une présentation du PAT sur le site internet de la CAA et mettre à disposition le diagnostic
- Diffuser le plan d'action après des partenaires techniques, institutionnels et autres (opérateurs économiques, associations, etc.)
- Présenter le PAT lors des événements prévus sur l'année par la collectivité
- Généraliser l'achat de produits durables et locaux dans les événements et manifestations

Transition alimentaire :



Faisabilité / complexité



Maturité de l'action et des acteurs :



Résultats attendus :

- Les habitants du territoire connaissent et comprennent les enjeux du PAT
- Le CLA est une instance de concertation ouverte et vivante
- Les acteurs du système alimentaire se mobilisent pour mettre en œuvre des actions

Impact attendu sur l'enjeu :



Etapes clés – calendrier prévisionnel 2023-2025 :

Démarrage des actions dès (à définir) :

Elaboration d'un plan de communication

Coût estimé de l'action :

Fonctionnement

Investissement

Moyens humains alloués :

Financements possibles :

Maître d'ouvrage et partenaires pressentis :

Pilote/maître d'ouvrage : Communauté de l'Auxerrois

Partenaires pressentis : Conseil départemental 89

Expertise à mobiliser :

Ressources/existant/sources d'inspiration :

Articulation avec les autres politiques publiques :

Points de vigilance/ freins / difficultés / questionnements /commentaires :

METTRE EN PLACE UNE COOPERATION INTER-TERRITORIALE SUR LES QUESTIONS AGRICOLES ET ALIMENTAIRES

Typologie de l'action : Coopération

Echelle / Périmètre géographique :
Communauté d'agglomération de l'Auxerrois

Public cible : Elus Partenaires du PAT Grand Public

Contexte : D'autres territoires à proximité portent des démarches PAT comme le Conseil Départemental de l'Yonne, le PETR Grand Auxerrois, la CC de l'Aillantais, etc. Il existe une volonté politique forte de créer du lien avec ces territoires pour penser et mettre en œuvre des actions où l'échelle interterritoriale est pertinente, comme pour les sujets de structuration de filières, de création d'outils logistiques ou de précarité alimentaire.

Objectifs de l'action :

- Favoriser la coopération et la synergie interterritoriale
- Développer des actions à une échelle pertinente
- Eviter la multiplication d'outils ou projets concurrents sur un même territoire

Description de l'action :

- Définir les modalités d'intégration des autres territoires dans la gouvernance et la mise en œuvre du PAT
- Identification de projets ou de sujets de coopération et du coordinateur / échelle de coordination
- Organisation de rencontres et éventuellement de voyages d'études / d'échanges

Transition alimentaire :



Faisabilité / complexité



Maturité de l'action et des acteurs :



Impact attendu sur l'enjeu :



Résultats attendus :

- Partage de savoir-faire, d'outils et de compétences
- Des projets interterritoriaux mis en place à une échelle pertinente

Etapes clés – calendrier prévisionnel 2023-2025 :

Démarrage des actions dès (à définir) :

Coût estimé de l'action :

Fonctionnement

Investissement

Moyens humains alloués :

Financements possibles :

Maître d'ouvrage et partenaires pressentis :

Pilote/maître d'ouvrage: Conseil Départemental 89

Partenaires pressentis : PETR, CC Aillantais,

Expertise à mobiliser :

Ressources/existant/sources d'inspiration :

Articulation avec les autres politiques publiques :

Points de vigilance/ freins / difficultés / questionnements /commentaires :

Définir les moyens humains nécessaires à cette coordination et adapter les fiches de poste